



ERA *VOLUME 4*
NOVUM
REVUE ACADÉMIQUE

LA REVUE INTERDISCIPLINAIRE
SUR LES ENJEUX DE SANTÉ DURABLE

Era Novum est une revue académique affiliée à l'EUMC-Laval et l'initiative TakingItGlobal – Sprout Ideas (Jeunes en action, Raising Youth).

ISSN: 2563-9854

© 2026 Era Novum



UNIVERSITÉ
LAVAL

**CO-COORDINATEUR DES ACTIVITÉS,
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS**

Head of Operations

Jacob Deschênes
Roxane Guay

**ÉDITEUR-RICE EN CHEF,
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS**

Head of Operations

Audrey Laberge
Thomas Prévereau

COMITÉ ÉDITORIAL

Editorial board

Roxane Guay
Maggy Berthelot
Charlotte Blais
Clara Gargon
Léopoldine Martinez
Alex Cornellier
Dhora Tarusha
Laurie Thibault
Raphaël Gauthier

**ATTACHÉ-ES AUX COMMUNICATIONS -
MÉDIAS SOCIAUX**

Communications Officer - Social Media

Akouvi Pelagie Aboflan
Maché Delphine Sekpona-Medjago
Sokhna Faty Fall
Yélian Sonafa Marie-Axèle Hountondji

**ATTACHÉ-ES AUX COMMUNICATIONS -
RAYONNEMENT ET RELATIONS PUBLIQUES**

Communications Officer - Outreach and Public Relations

Akouvi Pelagie Aboflan
Charlotte Blais
Alex Cornellier
Léopoldine Martinez
Audrey Laberge
Thomas Prévereau

ÉDITEUR-RICES DE RÉVISION

Peer review board

Maggy Berthelot
Roxane Guay
Jacob Deschênes
Clara Gargon
Dhora Tarusha
Nour el houda Laieb
Hélène Côté

DIRECTEUR DE L'ÉDITION MISE EN PAGE

Layout director

Alex Cornellier

ÉDITEUR-RICES DE MISE EN PAGE

Layout editors

Nour el houda Laieb
Lidia Langevin
Hélène Côté

COUVERTURE

Cover artwork

Alex Cornellier

POLITIQUE DE PUBLICATION ET DE RÉVISION

Fondée en 2021, *Era Novum* est une revue académique affiliée au comité local de l'EUMC (Entraide universitaire mondiale du Canada) à l'Université Laval, Québec, Canada. *Era Novum* est née d'un désir profond de créer une tribune académique interdisciplinaire pour les étudiant-e-s de premier, deuxième et troisième cycle de partout au Canada. Dès ses débuts, la revue s'est inscrite dans une volonté de sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux contemporains, en cohérence avec les trois axes fondateurs de l'EUMC : migration, genre et environnement, mais élargit désormais sa perspective et sa portée en adoptant une perspective centrée sur la santé durable au niveau individuel, des communautés et globale. La revue s'engage à promouvoir la réduction des inégalités dans leur sens large, notamment en favorisant l'accès à des opportunités de développement académique et professionnel en recherche. Elle vise à offrir aux étudiant-e-s des expériences formatrices, à diffuser leurs travaux, tout en rendant ces derniers accessibles et en sensibilisant aux enjeux d'inclusivité. Elle est dirigée par des étudiant-e-s de l'Université Laval et les articles qui y sont publiés sont révisés par les pair-e-s. Il s'agit d'une revue interdisciplinaire bilingue (français et anglais) qui accueille les publications d'étudiant-e-s de premier, deuxième et troisième cycle de partout au Canada.

La revue est publiée en ligne une fois par an. Les personnes désirant soumettre un manuscrit peuvent le faire en ligne grâce à la plateforme OJS hébergée par la bibliothèque de l'Université Laval. Les manuscrits peuvent aussi être soumis en format Microsoft Word à l'adresse électronique suivante : era.novum.ul@ulaval.ca. Les modalités des propositions se trouvent détaillées sur notre site internet. Chaque manuscrit soumis fait d'abord l'objet d'une évaluation approfondie par le comité éditorial. Les manuscrits acceptés sont ensuite soumis à un processus anonyme d'évaluation par les pair-e-s en double aveugle. Étant donné qu'*Era Novum* valorise l'inclusion et la diversité, les étudiant-e-s ayant peu d'expérience en édition sont bienvenu-e-s à prendre part au processus d'évaluation par les pair-e-s, mais ils sont encadré-e-s par des professionnel-le-s, des professeur-e-s et/ou des étudiant-e-s gradué-e-s de la discipline concernée par le manuscrit qui leur est assigné. *Era Novum* se conforme au style de citation APA 7e édition et au Manuel d'écriture inclusif. L'utilisation des tirets est privilégiée par rapport aux points médians dans l'écriture inclusive afin d'être plus inclusive pour les personnes qui utilisent des systèmes de synthèse vocale. La revue accepte les types de publications suivantes: les articles et les comptes-rendus critiques. Les articles doivent compter un maximum de 15 pages, tandis que les comptes-rendus critiques doivent comporter un maximum de 10 pages. Dans des cas exceptionnels, la revue accepte également des critiques de livres ainsi que des articles de qualité qui ne correspondent pas directement aux thèmes de la revue en vue de les publier dans une section « hors thème ».

PUBLICATION AND REVIEW POLICY

Era Novum is a peer-reviewed and student-run journal affiliated with the local WUSC committee (World University Service Canada) in Université Laval, Québec City, Canada. It is a bilingual (French/English) interdisciplinary journal that welcomes paper submissions from both undergraduate and graduate students. Desiring to facilitate academic discussion, *Era Novum* encourages paper submission of undergraduate and graduate students from all over Canada. The journal initially focused on the three main themes at the heart of the local WUSC committee: migration, gender, and environmental issues. In the wake of social changes, *Era Novum* broadens its scope to address issues of sustainable health, aiming at reducing inequalities.

The journal is published online once a year. Manuscripts must be submitted in a Microsoft Word format through the OJS platform hosted at the Université Laval library. Each submitted manuscript is thoroughly evaluated by the editorial committee. Manuscripts may also be submitted as a Microsoft Word document to the following email address: era.novum.ul@ulaval.ca. Further information on the terms of submissions is available on our website. Accepted manuscripts then undergo a double-blind peer-review process. Because *Era Novum* values inclusion and diversity, students with little experience in editing are welcomed to take part in the peer-review process and are mentored by professionals, professors and/or graduate students from the given discipline of the manuscript. *Era Novum* follows the APA 7th edition citation style and the *Manuel d'écriture inclusive*. The use of dashes is prioritized over midpoints in inclusive writing to be more inclusive towards people who use text-to-speech synthesis systems. The journal accepts two types of publications: articles and scientific accounts. Articles should have a maximum of 15 pages in length, while scientific accounts should contain a maximum of 10 pages. Strong articles and critical book reviews that are not specifically related to the journal theme may also be considered for publication in a special issue.

TABLE des matières of contents

Mot du Comité éditorial / Editor's note	7
L'affect de la honte et les identités LGBTQ+ : de la stigmatisation à la résistance face à l'hétérosexisme	9
De la prévention de la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun : entre acteurs, éducations et programmes.	22

MOT DU COMITÉ ÉDITORIAL

La publication de la quatrième édition représente la fin d'une ère à plus d'un égard, notamment concernant la voie éditoriale de la revue. Saisissant la nouvelle ère, *Era Novum* a souhaité réviser sa ligne éditoriale pour se concentrer aux enjeux de santé durable. Nous vous proposons deux textes en guise d'amorce pour souligner le potentiel de la santé durable comme champ de recherche. Le premier aborde les enjeux sociaux de genre en proposant de «reconsidérer le rapport entre la honte et les identités LGBTQ+ en vue d'élargir l'orientation des luttes sociopolitiques contre l'hétérosexisme.» Le second offre une vision internationale sur la santé durable, proposant d'observer «les politiques en matière d'émigration clandestine au Cameroun». Ces différentes thématiques entre les deux textes représentent l'éventail de possibilité que la santé durable propose.

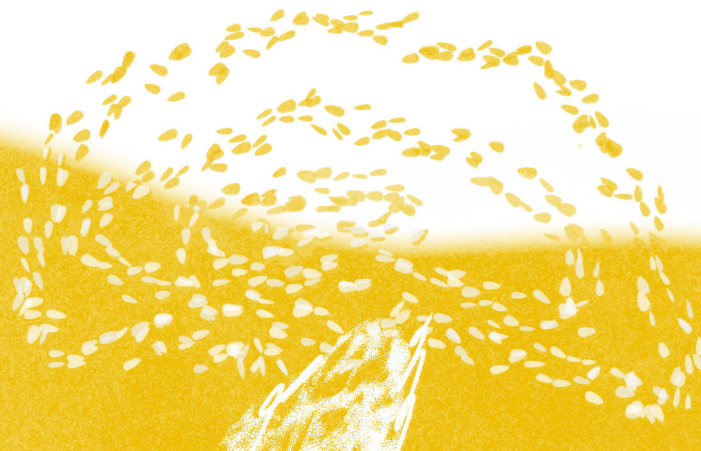
Nous publions ce numéro spécial afin de marquer notre virage éditorial et introduire une nouveauté pour la revue *Era Novum*; la publication en continu. Cette décision permet aux auteurs de soumettre leurs textes de façon autonome, et donc limiter les contraintes imposées par les appels de textes classiques.

Cette décision offre aussi aux membres du comité éditorial un rythme soutenu de révision et de soutien pour les auteurs en les accompagnant ponctuellement lors du processus de révision.

Votre article observe comment les mouvements de population affectent l'urbanisation des villes, votre texte retrace comment la musique contribue à la survivance des communautés marginales, ou vous souhaitez proposer votre article qui porte sur de nouvelles avancées technologiques sur le bien-être ?

L'optique d'atteindre un idéal de santé durable «d'un esprit sain dans un corps sain, dans un milieu de vie et un environnement sain, sur une planète en santé», c'est le thème qui englobe toutes ces angles de recherches et plus encore.

Il est essentiel de se pencher sur les domaines économique, médical, technologique, social, environnemental, alimentaire, artistique, culturel et bien sûr votre champ d'étude. *Era Novum* souhaite porter votre voix et votre recherche afin d'ouvrir la discussion sur des enjeux qui nous affectent toutes et tous.



EDITOR'S NOTE

The publication of the fourth edition represents the end of an era in more than one respect, particularly concerning the journal's editorial path. Embracing a new era, *Era Novum* wished to revise its editorial line to focus on sustainable health issues. We offer two texts as a starting point to highlight the potential of sustainable health as a field of research. The first addresses social issues of gender by proposing to "reconsider the relationship between shame and LGBTQ+ identities in order to broaden the orientation of sociopolitical struggles against heterosexism." The second offers an international vision on sustainable health, proposing to observe "the policies regarding illegal emigration in Cameroon." The different themes between both texts are examples of the range of possibilities that sustainable health offers.

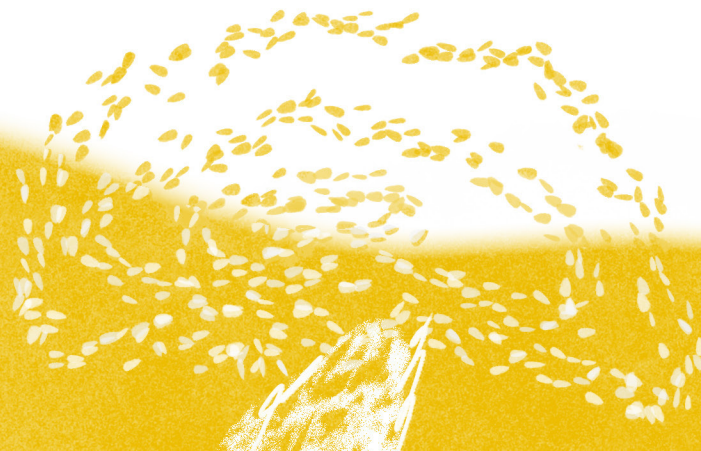
We are publishing this special issue to mark our editorial shift and introduce a novelty for the journal *Era Novum*: continuous publication. This decision is meant to offer authors greater autonomy to publish their works and thus limits the constraints imposed by classic call for papers.

This decision also offers members of the editorial committee a sustained pace of review and support for authors as they accompany them during the review process.

Your article observes how population movements affect the urbanization of cities, your text traces how music contributes to the survival of marginal communities, or you want to propose your article that focuses on new technological advances in health?

The perspective of achieving a sustainable health ideal "of a healthy mind in a healthy body, in a healthy living and environment, on a healthy planet" is the theme that encompasses all these research angles and more.

We believe it is essential that you focus on the economic, medical, technological, social, environmental, food, artistic, cultural and of course your field of study. *Era Novum* wishes to bring your voice and your research to open the discussion on issues that affect us all.





L'affect de la honte et les identités LGBTQ+ : de la stigmatisation à la résistance face à l'hétérosexisme

Laurence Vallières

Maîtrise en sociologie, Université Laval

Reçu : 10 janvier 2024

Résumé : Étant liée à la perpétuation de la violence et de la stigmatisation fondées sur l'hétérosexisme, la honte marque les vécus individuels et collectifs LGBTQ+. Historiquement, les mouvements LGBTQ+ promeuvent la possibilité d'une émancipation de la honte par l'expression de la fierté. Pourtant, la honte s'avère constitutive des rapports sociaux et de la construction identitaire contestataire, alors que la fierté participe de l'exclusion de certains membres des communautés LGBTQ+. À partir d'une perspective queer, cet article propose de reconsidérer le rapport entre la honte et les identités LGBTQ+ en vue d'élargir l'orientation des luttes sociopolitiques contre l'hétérosexisme. Revisitant principalement les travaux d'Eve Kosofsky Sedgwick et les perspectives des militances queers, cette réflexion théorique aborde la honte comme un levier critique contre les normes hétérosexistes, appelant à des formes de résistance plus inclusives et subversives.

Mots-clés : émotions ; identités ; diversité sexuelle ; mouvements sociaux ; hétérosexisme ; honte ; fierté

Abstract: *Related to the perpetuation of violence and stigmatization based on heterosexism, shame marks individual and collective LGBTQ+ experiences. Historically, LGBTQ+ movements have emphasized the possibility of emancipating shame through the expression of pride. However, shame is constitutive of social relations and contested identity construction, while pride participates in the exclusion of certain members of LGBTQ+ communities. From a queer perspective, this article proposes to reconsider the relationship between shame and LGBTQ+ identities to opening the orientation of socio-political activism against heterosexism. Revisiting mainly the work of Eve Kosofsky Sedgwick and the perspectives of queer activism, this theoretical reflection approaches shame as a critical lever against heterosexist norms, calling for more inclusive and subversive forms of resistance.*

Keywords: *emotions; identities; sexual diversity; social movements; heterosexism; shame; pride*

Le 1^{er} février 2014, la *drag queen* Panti Bliss se rend au Abbey Theater de Dublin, le théâtre national d'Irlande, pour y rendre un discours contre l'homophobie qui sera surnommé : *Panti's Noble Call*. Personnage de scène du militant LGBTQ+, Rory O'Neill, Panti Bliss devient fortuitement l'icône de la lutte pour le référendum accordant le droit au mariage pour les couples homosexuels (O'Toole, 2017). Trois semaines avant son apparition au théâtre de la capitale, O'Neill livre une prestation télévisée sous les traits de Panti Bliss où il dénonce l'homophobie sous-jacente au traitement légal différencié des personnes homosexuelles (Horgan, 2015). En raison de ses propos, O'Neill et la station de télévision feront l'objet de poursuites judiciaires, ce qui enclenchera une vague de soutien envers les droits LGBTQ+. Le débat public sur le droit au mariage pour les couples du même sexe/genre est alors lancé. La décision étant mise entre les mains des citoyen-nes d'Irlande, O'Neill s'implique activement afin de solliciter l'appui de la voix populaire (O'Toole, 2017). C'est dans ce contexte que Panti Bliss monte sur les planches de Dublin et y livre un témoignage sur l'expérience de l'oppression homophobe :

Vous est-il déjà arrivé, alors que vous vous trouviez à un passage pour piétons, de voir passer une voiture dans laquelle se trouvait une bande de jeunes, de les

voir se pencher par la fenêtre alors qu'ils vous crient « Pédé ! » et vous lancent une brique de lait ? [...] Après coup, je me demande, je m'inquiète et je suis obsédé par ce qu'il y a avec moi. Qu'est-ce qu'ils voyaient en moi ? Qu'est-ce qui m'a trahi ? Je me déteste de me poser ces questions. Je me sens oppressé et la prochaine fois que je me trouve à un passage pour piétons, je me vérifie pour voir ce qui, en moi, « trahit le gai ». Je me vérifie pour être sûr de ne pas le faire cette fois-ci. (Horgan, 2015, 37:20, trad. libre)

O'Neill montre ainsi comment l'expérience de l'humiliation affecte son rapport à soi. L'expérience quotidienne des personnes LGBTQ+ peut être marquée par la vigilance de soi et d'autrui, pointant, dès lors, le mal-être généré par l'hétérosexisme¹. Le témoignage d'O'Neill fait d'ailleurs voir toute la complexité de la révélation et de la dissimulation de son homosexualité. Sous les traits d'une *drag queen*, O'Neill exhibe son identité sexuelle tout en tentant de moduler, dans d'autres contextes, l'expression de celle-ci. Son anecdote témoigne du fait que l'identité, bien que dissimulée, peut être percée à jour. L'expérience de la honte peut également pousser à l'action. C'est ainsi qu'O'Neill s'exprime publiquement sur la discrimination subie tout en se présentant fièrement

¹ Reconnaissant les rapports étroits entre les oppressions fondées sur le genre et la sexualité, le concept d'hétérosexisme renvoie à « l'ensemble des croyances qui valorisent et promeuvent l'hétérosexualité tout en infériorisant les sexualités non hétérosexuelles » (Chamberland, 2019, p. 1). Il subsiste néanmoins des débats opposant les concepts d'hétérosexisme et d'homophobie.

Plutôt que de mettre l'accent sur la psychologisation et les discriminations subies à l'échelle individuelle, l'hétérosexisme considère l'organisation sociale et les inégalités de ses structures (Bastien-Charlebois, 2011). Afin de souligner les effets de pouvoir des normes participant à naturaliser l'hétérosexualité, je privilégie aussi le terme hétéronormativité.

sous des traits féminins resignifiés, lui permettant de déranger et de dénoncer les normes hétérosexistes. Finalement, le 23 mai 2015, la majorité des citoyennes d'Irlande vote dans l'intérêt des communautés LGBTQ+. En réaction à cette victoire, Panti Bliss s'exclame devant les caméras : « Le pays est d'accord : nous n'avons pas à être honteux ! » (Horgan, 2015, 1:00:36, trad. libre)

Le cas de Panti Bliss met en lumière la place centrale de la honte dans la perpétuation de l'oppression hétérosexiste. La honte et ses effets sont étroitement liés à la souffrance éprouvée par certaines personnes LGBTQ+. Le sociologue Michel Dorais et ses collègues (2014) établissent, par une enquête phare sur les jeunes de la diversité sexuelle au Québec, la corrélation entre la honte, la détresse et la révélation de leur identité sexuelle. En ce sens, une étude, menée aux États-Unis auprès d'adolescent-es de la diversité sexuelle, révèle que la honte nourrit la dévalorisation de leur identité sexuelle et incite à sa dissimulation (Goffnett et al., 2022). Toujours aux États-Unis, Jillian R. Scheer et ses collègues (2020) soutiennent que la causalité entre les événements traumatiques subis par des personnes LGBTQ+ et la dégradation de leur état de santé physique et mentale est médiée par l'expérience de la honte. Cet affect correspond d'ailleurs à un facteur de risque corrélé à un risque suicidaire plus élevé chez les personnes LGBTQ+,

particulièrement chez les personnes gaies et lesbiennes (Mereish et al., 2018). Compte tenu de ses effets néfastes à l'échelle individuelle et collective, la honte est vue comme un affect dont on doit se débarrasser.

Or, comme le souligne la philosophe féministe et queer Sara Ahmed (2014), les émotions sont « collantes » : elles se propagent entre les corps, elles imprègnent des objets et des identités, en faisant des « sites de tension personnelle et sociale » (p. 11, trad. libre). En effet, dans son ouvrage *The Cultural Politics of Emotion*, Ahmed (2014) s'appuie sur le caractère relationnel des émotions afin d'explorer leur interaction avec les injustices. Les émotions, le rappelle-t-elle, ont pour étymologie latine le terme « *emovere* » qui signifie un élan vers ce qui est extérieur à soi (Ahmed, 2014, p. 11). Bien que souvent reléguées au domaine de l'intrinsèque, les émotions représentent une part importante de la vie sociale et participent à la perpétuation de rapports de pouvoir. La philosophe invite donc à prendre en compte les implications politiques des émotions, tout comme des tentatives pour s'en soustraire. C'est à partir d'une telle perspective critique que je me propose de revisiter le rapport entre l'affect de la honte et les identités LGBTQ+², autant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Cet article présente une lecture de la honte non pas seulement comme un affect à surmonter,

² Bien que l'acronyme LGBTQ+ renvoie à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres, il est à noter que cet article se centre sur la diversité des orientations et des identités sexuelles. Tout en prenant en compte le rapport étroit entre le genre et la sexualité, je tiens à souligner la singularité des

vécus des personnes trans et des personnes issues de la pluralité des genres qui ne sont pas explorés dans cet article. Il convient également de préciser que la réflexion proposée se focalise sur les communautés LGBTQ+ en Occident, principalement aux États-Unis.

mais comme un élément constitutif et potentiellement subversif des identités LGBTQ+. Cette approche, ancrée dans les théories et les militances queers, renouvelle l'analyse sociopolitique des émotions en considérant la honte comme une ressource critique et collective. La réflexion théorique que je propose s'appuie principalement sur les travaux d'Eve Kosofsky Sedgwick, théoricienne des *queer studies* et de l'*affect theory*. Je mobilise également les travaux de David Halperin, Michel Foucault et Sara Ahmed, penseur-es phares des théories queers. En rupture avec les politiques normatives de la fierté, porter un regard queer sur la honte s'avère particulièrement fécond pour penser des formes de résistance plus inclusives et subversives. Dans un premier temps, je mets en contexte la métaphore de la « sortie du placard » et son association avec l'expérience de la honte. J'aborde d'ailleurs l'orientation sociopolitique des mouvements LGBTQ+ favorisant le passage de la honte à la fierté. La « sortie du placard » est vue comme nécessaire pour lutter contre les discriminations subies et, dès lors, renverser la honte. Cela m'amène à exposer le caractère normatif et excluant des politiques de la fierté. Avec les travaux de Sedgwick, j'explore, dans un deuxième temps, la place centrale de la honte au regard de la formation des identités LGBTQ+. J'explique comment Sedgwick remet en question la métaphore du placard et des dichotomies qu'elle sous-tend, dont l'opposition de la honte et de la fierté. Rejetant l'assimilationnisme de la culture dominante, les perspectives queers appellent à reconnaître le rôle

central de la honte au regard de la construction identitaire contestataire et à en tirer profit dans la lutte contre l'hétérosexisme. J'aborde alors les stratégies et les orientations sociopolitiques mises de l'avant par les militances queers, dont les collectifs Gay Shame. Lorsque la honte est examinée à travers une perspective queer, deux pistes essentielles à la résistance émergent : d'une part, la nécessité de repenser nos modes de collectivisation et, d'autre part, la possibilité de mettre en œuvre des pratiques créatives de subversion des normes dominantes.

1. La sortie du placard et la substitution de la honte par la fierté

La honte correspond, selon le sociologue Thomas J. Scheff, à l'émotion sociale de premier ordre. Cet affect, suggère-t-il, témoigne d'un « sentiment d'une menace pour le lien social » (Scheff, 2000, p. 97, trad. libre). L'expérience de la honte se manifeste de manière particulière pour les personnes LGBTQ+, puisqu'elle est reliée à la domination de l'ordre hétérosexiste et des violences qui en découlent. Le processus de stigmatisation est entre autres lié au « *coming out* », entendu comme l'action de « sortir du placard ». Plus précisément, l'expression « *to come out* » précède l'idée de placard. Elle tire son origine des bals des débutantes réservés aux jeunes filles blanches de classe supérieure afin de marquer leurs débuts en société (Chauncey dans Mesli, 2021). L'expression sera réappropriée, au cours de la première moitié du 20^e siècle, au sein des communautés gaies aux États-Unis. Faire son « *coming out* » est alors associé à

l'intégration au sein de ces communautés, puis à la première expérience de la sexualité (Mesli, 2021). Ce n'est qu'à partir des années 1970 qu'un déplacement du sujet visé par l'expression s'opère. Dès lors, celle-ci renvoie au fait de révéler son homosexualité aux personnes hétérosexuelles.

Le développement de la métaphore du placard est aussi lié à l'histoire de la condition des hommes homosexuels aux États-Unis. Les années 1950 sont marquées par l'intensification des mesures répressives à leur égard, dont la violence policière accrue (Mesli, 2021). Les personnes homosexuelles étaient alors contraintes à vivre leur sexualité dans le secret. C'est à ce ressac qu'on attribue l'édification du placard. Alors que l'idée de « *coming out* » change de signification dans le contexte états-unien des années 1970, celle-ci devient une tactique d'action politique des mouvements gais et lesbiens en émergence à cette époque (Mesli, 2021). Dans l'élan des mouvements identitaires, l'affirmation de sa propre sexualité est vue comme partie prenante des luttes collectives. Le fait de vivre sa sexualité en cachette est perçu comme allant à l'encontre de la poursuite de l'émancipation. Affirmer son identité sexuelle est vu comme générateur de fierté tandis que le placard est associé à l'expérience de la honte. Bien que retentissant majoritairement dans le contexte états-unien, l'importance de l'authenticité s'inscrit plus largement au sein des mouvements gais et lesbiens à travers le monde occidental de l'époque (Mesli, 2021). Cela m'amène à traiter du processus de transformation affective mis en œuvre par les

mouvements LGBTQ+ et de son orientation en faveur de la fierté.

Le déploiement de la fierté au sein des mouvements gais et lesbiens prend racine avec les émeutes de Stonewall en 1969, soit les mobilisations dans les rues de New York à la suite d'une descente policière dans un bar tenant de lieu d'appartenance pour les hommes homosexuels (Halperin et Traub, 2009). En guise de commémoration, a lieu, un an plus tard, le premier rassemblement de la Gay Pride sous l'étendard « *Come out!* » (Blidon, 2009, p. 2). Cet événement de protestation et d'affirmation vise à accroître la visibilité des personnes LGBTQ+. L'articulation des mouvements de libération gais et lesbiens influencera le déploiement des mouvements queers. La militance queer se formera, dans les années 1980, face à l'inaction des gouvernements durant l'épidémie de VIH/Sida (Weeks, 2016). En plus des mesures répressives auxquelles elles sont confrontées, un grand nombre de personnes homosexuelles se voient affectées par le VIH/sida, ce qui contribue à accroître leur stigmatisation. La honte étant perçue comme un obstacle au projet collectif de libération, ces mouvements misent sur la visibilité radicale et l'exhibition de la fierté (Halperin et Traub, 2009). On peut, par exemple, lire dans le *Queer Nation Manifesto* (2010), un tract militant distribué lors de la Gay Pride de New York en 1990 : « Sois FierE ! Fais ce que tu dois faire pour te tirer de ton état d'acceptation coutumier. Sois libre. Crie³ ».

Selon les sociologues Lory Britt et David Heise (2000), les mouvements identitaires cherchent à transformer l'état d'humiliation en une émotion

pouvant stimuler la lutte. Le passage de la honte à la fierté constitue un processus continu, transformant également les rapports entre les espaces privé et public. Les marches des fiertés, d'abord connues sous le nom de la Gay Pride, illustrent la tactique de la subversion de la honte croisée avec la collectivisation et la valorisation de la fierté. Rassemblant annuellement les membres des communautés LGBTQ+, ces rassemblements, stimulés par l'affect de la fierté, permettent d'investir les espaces publics et politiques (Johnson et Waitt, 2016). Des personnes LGBTQ+ célèbrent dans les rues leurs identités, jusqu'alors dissimulées et mises à la marge par l'hétérosexisme. La honte vécue de façon singulière est ainsi transformée en fierté collective. Ces événements incarnent donc « un retournement du stigmat » (Blidon, 2009, p. 2). La sortie du placard, que ce soit à l'échelle individuelle ou collective, va de pair avec la volonté de renverser la honte. Cela dit, je propose d'explorer, dans ce qui suit, comment la dichotomie honte/fierté peut être génératrice d'exclusions.

Si la sortie du placard, au sens absolu, est vue comme une exigence pour mener une action politique, cela n'est pas sans générer des inégalités au sein des mouvements LGBTQ+. Le fait de pouvoir révéler son identité sexuelle peut constituer un privilège, compte tenu des risques de fragilisation des liens sociaux et de l'accès aux ressources (Mesli, 2021). Le dévoilement de soi est associé à la fierté alors que le fait de s'exposer ouvertement peut accroître l'expérience de la honte. Les stratégies politiques préconisant la fierté peuvent également se

montrer excluantes et marginaliser des membres des communautés LGBTQ+. Les marches des fiertés sont, par exemple, enclines à la commercialisation et à l'appropriation par la culture dominante, restreignant l'accès à certaines personnes LGBTQ+ et perdant, pour plusieurs, de son caractère contestataire radical (Blidon, 2009). L'assimilation de la culture gaie, encouragée par les politiques de la fierté, fait advenir une vision plus acceptable des personnes LGBTQ+. Halperin et Traub (2009) signalent que les personnes racisées, trans, précaires, travailleuses du sexe et membres de communautés BDSM se voient, pour ne nommer que quelques exemples, exclues de l'ode à la fierté et de ses standards. Ces effets d'exclusion sont dénoncés par des mouvements queers et antiracistes, dès les années 1990. Comme l'avance Ahmed (2014), si les émotions sont mêlées à des rapports de pouvoir, les tentatives pour s'en défaire le sont aussi. Basés sur l'analyse d'œuvres littéraires antérieures aux émeutes de Stonewall et à l'activisme de la fierté, les travaux de Sedgwick apportent un nouvel éclairage au rapport entre la honte et les identités LGBTQ+ (Halperin et Traub, 2009). Selon la théoricienne, l'expérience de la honte s'avère constitutive des identités LGBTQ+, puisqu'elle est liée à la perpétuation de l'oppression hétérosexiste, ce qui sera développé dans la prochaine section.

2. L'oppression hétérosexiste, la honte et le développement identitaire contestataire

Dans son ouvrage *Épistémologie du placard*, originalement publié en 1990, Sedgwick (2008)

propose des analyses littéraires présentant des relations entre hommes de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Elle montre ainsi l'indissociabilité de l'homosexualité avec la culture dominante hétéronormée. Sa proposition prend la forme d'un projet de « contestation par la déconstruction » invitant à penser au-delà des conceptions binaires et des « définitions normatives » (Sedgwick, 2008, p. 33). C'est à travers cette focale, orientée par les travaux de Foucault (1976), que la théoricienne examine le rapport entre l'homosexualité, soit une pratique, les identités qui y sont rattachées et l'oppression homophobe. Sedgwick (2008) s'intéresse particulièrement à la métaphore de la sortie du placard opposant les idées de « *coming in* » et de « *coming out* ». Elle invite à revisiter la dichotomie selon laquelle révéler son identité sexuelle serait conditionnel à la fierté et sa dissimulation serait tributaire de la honte. Elle avance que la sortie du placard n'est jamais totale, mais au contraire à répéter constamment. Le fait de cacher sa sexualité ou de montrer son homosexualité se révèle partiel, d'où son idée de « placard de verre » (Sedgwick, 2008, p. 176). Il y aurait des signes qui s'expriment au-delà de ce qui est volontairement montré, ce qui explique la complexité du jeu de la révélation et de la dissimulation de soi. Même lorsqu'une personne tente de « cacher » son homosexualité, elle ignore ce qui sera perçu à son égard, comme en témoigne Panti Bliss : « je me vérifie pour voir ce qui, en moi, "trahit le gai" ». Les identités LGBTQ+ peuvent être considérées comme un « stigmat invisible » (Blidon, 2009, p. 1). Le

regard posé sur soi implique donc la considération du regard d'autrui. Dans sa conceptualisation du stigmat, le sociologue Erving Goffman (1975) soutient que la vérification de soi « consiste à dissimuler, voire à effacer tout signe qui se trouve constituer un symbole de stigmat » (p. 112). Une personne LGBTQ+ n'est jamais tout à fait à l'abri de ce qu'autrui peut lui attribuer tout en étant constamment appelée à avouer sa non-conformité aux normes dominantes.

Ainsi, la honte n'est pas conditionnelle à la révélation de soi : celle-ci peut être éprouvée sans révélation, témoignant du poids du stigmat, bien que dissimulé. La période qui précède la révélation de son identité sexuelle, appelée « le temps du silence », peut s'avérer anxiogène (Dorais et al., 2014, p. 33). Comme la honte est suscitée par la légitimité octroyée à autrui, elle sous-tend un désir de maintien des liens sociaux (Scheff, 2000). Les jeunes LGBTQ+ craignent particulièrement la « peur du rejet, la peur de décevoir, la peur d'être incompris ou maltraité[s] » (Dorais, 2014, p. 35). La dissimulation de soi est ainsi génératrice de peurs et d'appréhensions. La révélation de soi peut, en contrepartie, amplifier la honte. Pour reprendre les termes d'Halperin (2000) : « sortir du placard, c'est précisément s'exposer à d'autres dangers et à d'autres contraintes » (p. 45). Afin de composer avec la stigmatisation au quotidien, les jeunes LGBTQ+ développent, par exemple, des « modalités d'évitement de la honte », dont « la routinisation et la minimisation de l'homophobie » (McDermott et al., 2008, p. 815, trad. libre). La honte est alors liée

autant à l'expérience de l'intérieur que de l'extérieur du placard.

En remettant en question l'opacité des frontières du placard, Sedgwick montre comment cette dichotomie contribue au maintien du système hétéronormatif. Dès son ouvrage *Between Men*, publié en 1985, elle avance que l'hétérosexualité édifie le système patriarcal et sa régulation des rapports sociaux, tels que la filiation et la reproduction (Sedgwick, 2016). C'est notamment à partir des travaux de Foucault (1976) sur le contrôle de la sexualité qu'elle conçoit le rapport entre les définitions de l'homosexualité et de l'hétérosexualité. Elle relit, entre autres, les idées du philosophe sur la confession et l'aveu afin d'étayer sa proposition. Selon Foucault (1976), le fait que la sexualité soit reléguée au rang d'un « secret » intensifie le contrôle à son égard. Il avance, plus globalement, que la construction normative de la sexualité génère la police de la sexualité. En ses mots : « l'aveu de la vérité s'est inscrit au cœur des procédures d'individualisation par le pouvoir » (Foucault, 1976, p. 78-9). Sedgwick (2008) comprend alors le « coming out » comme l'acte de passer à « l'aveu » d'un « secret » honteux (p. 93). Cette procédure d'aveu nourrit la présomption à l'hétérosexualité, voire participe à sa naturalisation. Comme la reconnaissance de l'homosexualité constitue la base des structures hétéropatriarcales, différents mécanismes de contrôle sont mis en place afin de réprimer toutes pratiques qui en dérogent. Le « *coming out* » correspond donc, pour reprendre ses termes, à « la mise en scène théâtrale d'une

ignorance déjà institutionnalisée » (Sedgwick, 2008, p. 95).

La dynamique d'oppression propre au placard façonne et est façonnée par l'expérience de la honte. Si on n'est jamais tout à fait à l'extérieur ou à l'intérieur du placard, il n'est jamais possible de se défaire totalement de l'expérience de la honte. En effet, cet affect se fixe à une dimension de l'expérience vécue, comme l'identité, la corporalité ou la conduite, et la transforme tout à la fois. Selon Sedgwick (2003), la honte peut être comprise telle « une sorte de radical libre qui [...] s'attache, intensifie ou altère en permanence le sens de – presque n'importe quoi » (p. 62, trad. libre). L'expérience de la honte est d'abord incarnée, comme le corps constitue la délimitation entre soi et autrui. Les réponses corporelles associées à ce ressenti, comme rougir ou dévier le regard, constituent des marques de reconnaissance de la légitimité vis-à-vis du regard qui le suscite. Bien que renvoyant à un rapport d'altérité, il n'est pas sans dire que le fait d'éprouver de la honte comporte une dimension intrinsèque. La honte s'avère centrale dans la définition du sens de soi et participe de l'autoréflexivité, soit « une expérience du soi par le soi » (Tomkins cité par Sedgwick et Frank, 1995, p. 36, trad. libre). La honte affecte en premier lieu notre identité profonde, qui va au-delà de l'action qui est critiquée. Le maintien de l'ordre hétérosexiste implique la dénégation et la délégitimation de toutes pratiques allant à son encontre. Ce à quoi s'ajoute la dimension identitaire de la sexualité. Plus que de simples pratiques, la sexualité est comprise comme

participant de la définition de « qui » l'on est. En médiant le processus de stigmatisation et de marginalisation généré par l'hétérosexisme, la honte est étroitement liée à la définition du soi. Pour Sedgwick (2003), l'identité queer, en tant qu'identification qui se manifeste par l'opposition et l'inadéquation avec l'hétéronormativité, émerge de la honte. La prochaine section explore comment les perspectives queers mettent en lumière des potentialités de résistance qui se dégagent de la honte.

3. Queeriser la honte : un appel à la collectivisation et à la créativité

Dans la veine de son projet déconstructiviste des binarités, Sedgwick invite à penser la sexualité de façon plus large que seulement avec « qui » elle est pratiquée. Elle propose de comprendre la sexualité telle une infinité de pratiques faisant l'objet de contrôle et de régulation. Sa proposition appelle à l'éclatement des cadres identitaires, à commencer par la binarité opposant l'homosexualité et l'hétérosexualité. Les travaux de Sedgwick ont alors occupé une place centrale dans le développement des perspectives queers qui placent en leur centre la fluidité des sexualités, la diversité des plaisirs et la subversion des normes dominantes (Halperin, 2000). Selon la théoricienne, la *queerness*, soit la « performativité queer », renvoie à « une stratégie de production de sens et d'être, en relation avec l'affect de la honte et avec le fait ultérieur et connexe de la stigmatisation » (Sedgwick, 2003, p. 61, trad. libre). De la même façon, Ahmed (2014) soutient qu'être en

opposition avec l'ordre hétérosexiste constitue « un signe d'attachements qui [est] la condition de possibilité du queer » (p. 155, trad. libre). Les identités et les militances queers appellent donc à voir l'inadéquation avec les normes hétérosexistes comme une manière de les ébranler. Retraçant l'apport des travaux de Foucault au sein des théories et des militances queers, Halperin (2000) explique que la liberté y est comprise non pas comme « une zone privilégiée extérieure au pouvoir », mais plutôt comme « une potentialité interne au pouvoir » (p. 33). S'il est impossible d'être totalement à l'extérieur du cadre hétérosexiste excluant et générateur de honte, il est possible de lui résister de l'intérieur. Dans cette veine, Ahmed (2014) invite à revoir ce que l'on considère comme une émotion négative et à y voir plutôt un appel au changement de nos rapports sociaux qui contribuent à maintenir des injustices. Pour reprendre ses mots, « les "émotions justes" pourraient être celles qui travaillent avec et sur, plutôt que *par-dessus*, les blessures » (Ahmed, 2014, p. 202, trad. libre).

En effet, selon les perspectives queers, il est possible de déstabiliser les normes hétérosexistes à partir des conditions d'existence qui impliquent, certes, l'expérience de la honte. Par exemple, en alternative au rapprochement de la culture de la fierté gaie et des normes dominantes se sont déployés des événements de célébration de la marginalité, à partir du début des années 2000 (Halperin et Traub, 2009). Inspirés par les mouvements anarchistes, les collectifs Gay Shame se sont organisés autour de l'affect de la honte et s'en

sont servis pour maintenir la déviance à la norme comme tactique de résistance. Ces mouvements queers ont milité en faveur des sous-cultures, des corps, des sexualités et des modes de vie marginalisés par l'injonction à la fierté. Analysant des actions du collectif Gay Shame de San Francisco, Eric Stanley (2008) constate que les affects dits négatifs peuvent participer à la création d'« *affective commons* » préfigurant un monde queer (p. 491). En ce sens, Katherine Johnson (2012) rappelle que la collectivisation et le soutien social sont essentiels à « la médiation et la réappropriation des expériences de honte », car favorisant la « reconnexion affective » (p. 435, trad. libre). Elle souligne avec pertinence que, pour de nombreuses personnes LGBTQ+, la honte se résume à la détresse et à l'isolement, ce qui peut s'avérer mortel pour plusieurs d'entre elles. Réinvestir le rapport entretenu avec la honte invite donc à repenser les modes par lesquels s'organisent les mouvements contre l'hétérosexisme. La honte renvoie au rapport d'interdépendance entre les personnes, ce que Sedgwick (2003) appelle le « regard mutuel » (p. 36, trad. libre). Constituant un maillon de l'interrelation entre les individus, cet affect est étroitement lié à la question de la reconnaissance. Queeriser la honte appelle donc à refuser l'assimilation aux normes dominantes et, dès lors, à redéfinir les cadres de la légitimité à partir des voix dissidentes. Cela permet de relier les vécus, marqués par le croisement de plusieurs systèmes d'oppression, en vue de faire front commun, plutôt de se faire subsister une division entre les personnes pouvant ou non être sujettes à la fierté.

En plus de revisiter les modes de collectivisation, résister à partir de l'expérience de la honte appelle à faire preuve de créativité. En effet, la théoricienne féministe Sally R. Munt (2008) souligne le potentiel d'action et de créativité qui se dégage de la « latence queer de la honte » (p. 4, trad. libre). Sans nier ses effets négatifs, elle avance que la honte, étant *attachée* à différentes facettes de l'existence d'une personne, peut « stimuler une énergie qui a une force restauratrice et créatrice » (Munt, 2008, p. 216, trad. libre). Il est possible de célébrer et de mobiliser le potentiel disruptif et créatif de la *queerness*, sans pour autant nourrir le mal-être généré par cet affect. La création permet de politiser l'expérience de cet affect, de la transformer et de susciter de la « dignité queer » (Morrisson, 2015, p. 21, trad. libre). Halperin (2000) rappelle qu'au cœur des tactiques militantes queers se situent « l'appropriation créative et la re-signification » des dispositifs de perpétuation de l'hétérosexisme (p. 63). Par exemple, en analysant des extraits de séries télévisées humoristiques, Johnson (2012) montre comment la comédie et l'humour permettent de tirer profit de la honte et de visibiliser les vécus des personnes LGBTQ+. Or, le constate-t-elle, la réappropriation des représentations LGBTQ+ peut s'écarter de sa visée contestataire initiale et impliquer la reconduction de l'hétéronormativité et d'expériences de honte. Ainsi, mobiliser cet affect comme outil de résistance implique un processus continu d'adaptation et de (re)négociation. La résistance queer correspond, pour citer Halperin (2000), à « une démarche dynamique, surprenante,

inattendue, indéterminée, dont les effets dépassent largement ses tactiques actuelles » (p. 73). Porter un regard queer sur la honte invite à se saisir de son potentiel créatif et à explorer les nouvelles possibilités d'action qu'elle contient.

Conclusion

La honte forge les liens sociaux. Elle se fixe à des parcelles de l'existence et influence le rapport à soi et à autrui. En pensant l'oppression hétérosexiste au-delà d'une conception binaire, Sedgwick invite à repenser le dualisme des frontières du placard et, dès lors, à reconsidérer l'expérience de la honte. Ses travaux montrent qu'il subsiste un rapport étroit entre la métaphore du placard et le développement identitaire LGBTQ+. Cet affect constitue, pour reprendre ses termes, « le lieu où la *question* de l'identité surgit » (Sedgwick, 2003, p. 37, trad. libre). Dans le sillage de ses travaux, les perspectives et les militances queers invitent à tirer profit de la réciprocité particulière entretenue avec la honte. Il convient, néanmoins, de relever certaines limites de la proposition de Sedgwick. Le théoricien queer Jack Halberstam (2017) avance qu'à l'instar d'autres perspectives théoriques abordant le rapport entre la honte et la formation du soi, la thèse de Sedgwick adopte une tendance à l'universalisme, car étant développée à partir de l'expérience d'hommes blancs. Il rappelle que les « politiques queers contemporaines anti-homonormatives » émergent d'abord des communautés trans, racisées et immigrantes (Halberstam, 2017, p. 63, trad. libre). Ces dernières sont encore trop souvent mises à la

marge au sein des communautés LGBTQ+. Porter un regard queer sur la honte incite, comme je l'ai abordé en dernière analyse, à redéfinir les cadres de la légitimité et à repenser nos modes de collectivisation. Reconsidérer son rapport à cet affect permet en effet d'ouvrir sur une infinité de possibilités créatives et préfiguratives qui permettent d'agir à partir des normes hétérosexistes.

La réflexion théorique présentée dans cet article a été initiée par Sedgwick (2008) en réaction à la crise du VIH/Sida et à la montée des politiques et des discours homophobes dans les années 1980. Cette réflexion s'avère toujours pertinente dans le contexte sociopolitique actuel où les communautés LGBTQ+ font face à un « *backlash* hétérocisnormatif » (Enriquez et Richard, 2024, p. 345). Exacerbé aux États-Unis, mais gagnant en force au Québec, ce ressac participe notamment à la restriction des droits LGBTQ+. Les enjeux liés à la diversité du genre et de la sexualité sont au cœur des débats sociopolitiques, voire d'une véritable « guerre culturelle contre les avancées des mouvements LGBTQ+ et féministes » (Enriquez et Richard, 2024, p. 346). Alors que les communautés LGBTQ+ sont prises pour cible, il est plus que nécessaire de considérer de manière critique le rapport entretenu avec la honte et, par conséquent, de repenser les rapports de réciprocité et les stratégies d'action pour faire front à l'hétérosexisme. Comme le rappellent Halperin et Traub (2009), l'invitation à réinvestir la honte ne signifie pas d'alimenter la stigmatisation et le mal-être subis par les personnes LGBTQ+. Il s'agit plutôt d'un appel à élargir les possibilités d'existence

jusqu'alors circonscrites par l'hétérosexisme : « le risque de honte ne doit pas nous empêcher d'explorer tous les aspects de la vie queer, même s'ils sont embarrassants ou discrédités » (Halperin et Traub, 2009, p. 11, trad. libre).

Références

- Ahmed, Sara. (2014). *The Cultural Politics of Emotion* (Ouvrage original publié en 2004). Edinburgh University Press.
- Bastien Charlebois, Janik. (2011). Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets*, 17(1), 112-149. <https://doi.org/10.7202/1005235ar>
- Blidon, Marianne. (2009). La Gay Pride entre subversion et banalisation. *Espace Populations Sociétés*, 2, 305-318. <https://doi.org/10.4000/eps.3727>
- Britt, Lory et Heise, David. (2000). From shame to pride in identity politics. Dans Stryker, S., Owens, T. J. et White, R. W. (dir.), *Self, Identity, and Social Movements* (p. 252-268). University of Minnesota Press.
- Chamberland, Line. (2019). Hétérosexisme. *Anthropen*. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.107>
- Dorais, Michel, Vaillancourt, Annie et Mendo, Manuel. (2014). *De la honte à la fierté : 250 jeunes de la diversité sexuelle se révèlent*. VLB éditeur.
- Enriquez, Chacha et Richard, Gabrielle. (2024). Le backlash hétérocisnormatif. Dans Enriquez, C. (dir.) *Sexualités et dissidences queers* (p. 345-380). Éditions du remue-ménage.
- Foucault, Michel. (1976). *Histoire de la sexualité T.1 : La Volonté de savoir*. Gallimard.
- Goffman, Erving. (1975). *Stigmate* (Ouvrage original publié en 1963 ; traduit par A. Kihm). Les Éditions de Minuit.
- Goffnett, Jacob, Routon, Jaz, et Flores, Rey. (2022). The construction of shame and pride: A grounded theory model of identity, emotions, and wellbeing among sexual minority adolescents. *Youth & Society*, 54(2), 289-311. <https://doi.org/10.1177/0044118X211019783>
- Halberstam, Judith (Jack). (2017). *Queer Studies*. Dans P. Essed, D. T. Goldberg et A. Kobayashi (dir.), *A Companion to Gender Studies* (p. 62-70). Wiley.
- Halperin, David M. (2000). *Saint Foucault* (traduit par D. Eribon). EPEL.
- Halperin, David M. et Traub, Valerie. (2009). *Beyond Gay Pride*. Dans Halperin, D. M. et Traub, V. (dir.), *Gay Shame* (p. 3-40). University of Chicago Press.
- Horgan, Conor. (Réalisateur). (2015). *The Queen of Ireland* [Documentaire]. Blinder Films.
- Johnson, Katherine. (2012). 'How very dare you!' Shame, insult and contemporary representations of queer subjectivities. *Subjectivity*, 5(4), 416-437. <https://doi.org/10.1057/sub.2012.8>
- Johnston, Lynda et Waitt, Gordon. (2016). The Spatial Politics of Gay Pride Parades and Festivals: Emotional Activism. Dans Paternotte, D. et Tremblay, M. (dir.), *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism* (p. 105-119). Routledge.
- McDermott, Elizabeth, Roen, Katrina et Scourfield, Jonathan. (2008). Avoiding shame: young LGBT people, homophobia and self-destructive behaviours. *Culture, Health & Sexuality*, 10(8), 815-829. <https://doi.org/10.1080/13691050802380974>
- Mereish, Ethan H., Peters, Jessica R. and Yen, Shirley. (2019). Minority stress and relational mechanisms of suicide among sexual minorities: Subgroup differences in the associations between heterosexual victimization, shame, rejection sensitivity, and suicide risk. *Suicide and Life-Threatening Behavior*, 49(2), 547-560. <https://doi.org/10.1111/sltb.12458>
- Mesli, Rostom. (2021). Placard. Dans Rennes, J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre* (Ouvrage original publié en 2016 ; p. 534-556). La Découverte.
- Morrisson, Margaret. (2015). "Some things are better left unsaid" : the "dignity of queer shame". *Mosaic*, 48(1), 17-32. <https://doi.org/10.1353/mos.2015.0012>
- Munt, Sally R. (2008). *Queer Attachments: The Cultural Politics of Shame*. Ashgate.
- O'Toole, Emer. (2017). Panti Bliss still can't get hitched: Meditations on performativity, drag, and gay marriage. *Sexualities*, 22(3), 359-380. <https://doi.org/10.1177/1363460717741809>
- Scheer, Jillian R., Harney, Patricia, Esposito, Jessica et Woulfe, Julie M. (2020). Self-reported mental and physical health symptoms and potentially traumatic events among lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer individuals: The role of shame. *Psychology of Violence*, 10(2), 131-142. <https://doi.org/10.1037/vio0000241>
- Scheff, Thomas J. (2000). Shame and the social bond: a sociological theory. *Sociological Theory*, 18(1), 84-99. <https://doi.org/10.1111/0735-2751.00089>

- Sedgwick, Eve Kosofsky. (2016). *English Literature and Male Homosocial Desire, Thirtieth anniversary edition* (Ouvrage original publié en 1985). Columbia University Press.
- Sedgwick, Eve Kosofsky. (2008). *Épistémologie du placard* (Ouvrage original publié en 1990; traduit par M. Cervulle). Éditions Amsterdam.
- Sedgwick, Eve Kosofsky. (2003). *Touching Feeling: Affect, Pedagogy, Performativity*. Duke University Press.
- Sedgwick, Eve Kosofsky et Frank, Adam. (dir.). (1995). *Shame and Its Sisters: A Silvan Tomkins Reader*. Duke University Press.
- Stanley, Eric. (2018). The affective commons: Gay shame, queer hate, and other collective feelings. *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 24(4), 489–508. <https://doi.org/10.1215/10642684-6957800>
- The Queer Nation Manifesto. (2010, 14 décembre). Infokiosques.net. https://infokiosques.net/spip.php?page=lire&id_article=808
- Weeks, Jeffrey. (2016). Gay Liberation and its Legacies. Dans Paternotte, D. et Tremblay, M. (dir.), *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism* (p. 45-57). Routledge.



De la prévention de la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun : entre acteurs, éducations et programmes

From the prevention of the fight against illegal emigration in Cameroun: Between actors, educations and programs.

Olivier Magloire Manga

Candidat au doctorat en sciences politiques à l'Université d'Ebowala, Cameroun

Reçu : 2 janvier 2024

Résumé : L'objet de cette observation participante porte sur les politiques en matière d'émigration clandestine au Cameroun. L'émigration clandestine est un mouvement de personnes contrevenant aux lois, aux réglementations ou aux accords internationaux qui régissent l'entrée ou la sortie du pays d'origine, de transit ou de destination (Glossaire OIM, 2024). Les textes de lois et de décisions significatives sur la question datent de l'époque coloniale. À ce sujet, la loi la plus récente promulguée en 1997 par le président de la République, et révisée en 2008, est encore embryonnaire. Les politiques de lutte contre l'émigration irrégulière y sont partiellement abordées. La nature et l'évolution de l'émigration ont été étudiées en sciences sociales et s'y intéresser permet de cerner une fois de plus ce que fait l'État du Cameroun et ses partenaires au développement dans la lutte contre l'émigration. À ce niveau de la réflexion, la scène politique camerounaise révèle qu'au-delà du discours, l'État et ses partenaires déploient la prévention afin de l'éradiquer. Au-delà de la surveillance des frontières, cette stratégie est rendue possible par une forte campagne d'information et une coopération préventive à distance. Si l'objectif est la construction de l'État et l'incitation des jeunes à participer au développement local, il n'en demeure pas moins qu'elle soulève deux questions fondamentales : 1) comment se déploie la prévention de la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun ? 2) quel-le-s sont les acteur-ric-e-s nationaux-ales et internationaux-ales qui se partagent cette stratégie ?

Mots-clés : prévention, Cameroun, sociologie politique, émigration, acteurs et éducations

Abstract: The object of this participant observation focuses on policies regarding illegal emigration in Cameroon. Illegal emigration is a movement of people in contravention of laws, regulations or international agreements that govern entry or exit from the country of origin, transit or destination. The texts of law and significant decisions on the issues date from the colonial era. The most recent law promulgated in 1997 by the president of republic revised in 2008 is still embryonic. The fight against illegal emigration is partially addressed. The nature and evolution of illegal emigration in Cameroon have been studied in social sciences. Taking an interest in it makes it possible to identify once again what the State of Cameroon and its development partners are doing in the fight against illegal emigration. However, the Cameroonian political society reveals that beyond the discourse, the state and its partners deploy prevention as a mechanism to eradicate it. Beyond border surveillance, this strategy is made possible by strong awareness-raising and remote preventive cooperation. If the objective of this policy is to build the state and encourage young people to participate in local development, the fact remains that it raises two fundamental questions: 1) how is the prevention of the fight against illegal emigration deployed in Cameroon? 2) Who are the national and international actors who share this strategy?

Mots-clés: Cameroon, prevention, political sociology, emigration, actors and education

Les opportunités de mobilité géographique sont de plus en plus développées dans un monde où les distances géographiques et culturelles se réduisent quotidiennement en raison des modes de transport rapide et à moindre coût. Elles contribuent au déplacement des ressortissant-e-s des pays en développement que ce soit par choix ou dans l'optique de conditions de vie et de travail plus favorables : ce sont les migrations internationales. Elles sont devenues un enjeu majeur du XXI^e siècle. Au Cameroun, les flux migratoires actuels se traduisent par deux mouvements : un mouvement général des campagnes (PIGEAUD, 2007) vers les villes et une tendance à l'émigration vers l'Europe (Espagne, France, Italie). Cependant, la France est le pays privilégié de destination des émigrant-e-s camerounais-e-s au nombre de 25 000 (PIGEAUD, 2007)¹. La plupart d'entre eux sont des émigrant-e-s de longue durée ; 40 % demeurant plus de 10 ans dans leur pays d'origine et 16% sur une période de 5 à 10 ans. Malgré sa diversité culturelle, le Cameroun subit depuis des années une forte émigration clandestine de ses citoyen-ne-s vers l'extérieur à « tout prix » et par « tous les prix » et ceci pour diverses raisons (facteurs économiques², sociaux, éducatifs, environnementaux, sanitaires et culturels) (Docquier et Marfouk, 2005). En 2007, une petite association, l'Association de Lutte Contre l'émigration clandestine (ALCEC), avait mené une

enquête auprès de 500 jeunes : ses conclusions montraient que 83% des jeunes 15-35 ans interrogés avaient l'intention de quitter le pays. Dans le même contexte, un jeune collégien-ne rencontré dans la capitale économique soulignait : « Si je reste au Cameroun, ma vie est foutue. Rien n'est fait pour encourager les jeunes alors que notre pays est riche ». Pour ce jeune entrepreneur-se rencontré par cette association, « quoi qu'on fasse, l'État tue les initiatives. Quand quelque chose marche ici, au lieu de l'encourager, il le freine ». Dans ce désir de partir à « tout prix » en Europe, on assiste à l'émergence d'une émigration irrégulière par étape. C'est ainsi que des réseaux (YAMBENE, 2006) s'étendent du Cameroun jusqu'aux pays du bassin du Lac Tchad, Niger et du Sénégal pour relier l'Europe. Ce trajet repose sur de multiples réseaux de « facilitateur-riche-s-passeur-se-s » (YAMBENE, 2005). Les émigrant-e-s clandestin-e-s camerounais-e qui les alimentent traversent le Sahel et le Sahara (MAZZELLA, 2005) parfois au prix de leurs vies pour se rendre dans les pays européens en passant par Tamanrasset, Sabha, Tanger, Benghazi, Tripoli, Oran, où ils sont à la recherche du travail ou des meilleures conditions de vie que dans le pays de départ. C'est le cas d'Isabelle MPUMA³ âgée de 37 ans coiffeuse de profession qui perd la vie au désert du Niger en tentant de rejoindre l'Europe le 25 juillet 2021. De ces 55 africains dont une trentaine de camerounais-e (10 de Bépenda) qui

¹<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/info-ressources/Etudes-et-statistiques/les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Visas>

² Selon le président du GICAM Célestin TAWAMBA, 13000 personnes ont été licenciés au Cameroun par les entreprises en 2021, cité par le journal *ecomatin* du 4 juillet 2021.

³ Lire le journal Officiel de la Cameroun Radio Télévision (CRTV), <https://www.infomigrants.net/fr/post/3421/une-migrante-camerounaise-decede-dans-le-desert-elle-ne-nous-avait-pas-informé-de-son-depart/>

perdent la vie par noyade au large de l'Italie le 30 juillet 2021⁴.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) souligne qu'en 2023 plus de 8 600⁵ personnes sont mortes dans le ventre de l'Atlantique (DIOME, 2003) ou en Méditerranée centrale en tentant de rejoindre « l'Europe » faisant de cette route vers l'Europe l'une des plus meurtrières au monde. Cependant, il n'y a pas d'information sur celles qui sont mortes avant même d'atteindre la mer en traversant le désert mortel du Ténéré au cœur du Sahara malgré les efforts des États. En 2016, les statistiques de l'OIM soulignent plus de 7500 morts et « principalement victimes par noyade », en 2017 plus de 100 000 personnes mortes et en 2018 environ 75000 personnes ont péri dans la Méditerranée. Ces décomptes comptent le Mali, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Nigeria, le Cameroun, la Guinée comme pays d'origine et les États-Unis, la Russie, l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne comme pays d'accueil. L'émigration clandestine ayant longtemps fait l'objet de médiatisation et de saisine dans l'espace public par les autorités publiques et acteur-rice-s divers (le député Cathy Meba, le Ministre Jean de Dieu Momo⁶, l'honorable Nourane Foster⁷, père Ludovic Lado⁸, Célestin Njamen⁹) a poussé certains artistes camerounais-e comme Sergeo Polo et Coco Argenté à chanter à ce propos « l'Europe n'est pas le paradis », « Il y a aussi

la galère là-bas ». On pourrait penser que leurs textes sont de nature à décourager. Pourtant, ils retracent les réalités vécues.

La lutte contre l'émigration clandestine rend donc compte des stratégies que les acteur-rice-s nationaux-ales et internationaux-ales déploient pour éduquer et moraliser les potentiel-le-s émigrant-e-s irrégulier-ère-s. Cette prévention se pose donc, comme construite par les acteur-rice-s qui agissent sur « l'arène politique » (DAHL, 1973), sur « l'espace public », en fonction de leurs « ressources¹⁰ » et des « structures d'opportunités » (KINGDOM, 1984) qui s'offrent à eux. Les acteur-rice-s peuvent mettre fin à ce phénomène par de nombreux stratagèmes. L'enjeu demeure toutefois le même et est défini en fonction du niveau d'implication des autorités et en fonction du degré des campagnes d'information destinées à lutter contre l'émigration irrégulière en décourageant les potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s de quitter le Cameroun. L'objectif est de sensibiliser les populations des régions de départ à propos des dures conditions de vie des migrant-e-s en situation irrégulière pendant leurs trafics dans les pays de destination de façon qu'elles perçoivent l'option migratoire non comme une opportunité ou une chance, mais comme une source de danger et de vulnérabilité. La lutte contre l'émigration non réglementaire constitue aussi une

⁴ Source : groupe les Bozayeurs sur leur page Facebook. <http://m.facebook.com/r.php?next=fm.Bozaryeurs/>.

⁵ <https://www.iom.int/fr/news/le-profil-migratoire-du-cameroun-etabli-par-loim-revele-une-predominance-de-lemigration-de-travailleurs-hautement-qualifies-et-de-la-migration-interne/>

⁶ Ministre délégué à la justice du Cameroun.

⁷ Député du Parti Politique PCRN Sur leurs comptes Facebook.

⁸ Dans l'émission Sacré matin sur Radio Balafon du 04 août 2021.

⁹ Dans l'émission ABK matin sur ABK Radio du 5 août 2021.

¹⁰ Sur les ressources politiques, lire les analyses de LACAM sur Le politicien investisseur : un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques.

occasion pour les acteur-ric-e-s de prendre conscience de la valeur du capital humain dont le pays dispose. Cette lutte « est un moyen de mobiliser, de conserver les jeunes camerounais-e et de développer en eux le sens de la responsabilité pour leur pays. Ils doivent donc renoncer au projet d'émigration clandestine¹¹ ». C'est donc, pour ainsi dire, une prévention qui nécessite au regard des acteur-ric-e-s et des bénéficiaires un encadrement spécifique en considérant les nombreux enjeux qui la sous-tendent.

Il nous échoit, dans l'objet de cet article, de cerner les enjeux de la prévention à travers de son encadrement public et privé, de son ouverture transnationale et de sa logique conscientisante. C'est pourquoi à partir du cas camerounais, nous ferons valoir dans cet article que (I) la sensibilisation est une arme de dissuasion pour stopper l'émigration clandestine sans toutefois (II) occulter une coopération transnationale au service d'une prévention effective.

I- La sensibilisation : une arme dissuasive pour stopper l'émigration clandestine

L'idée soutenue ici est que les promoteurs des campagnes de sensibilisation justifient cette action par la nécessité de lutter contre les départs clandestins des jeunes, le trafic et la traite d'êtres humains, qui prospèrent grâce à l'illusion des migrant-e-s potentiel-le-s quant à une vie meilleure à l'étranger. En les informant sur les risques liés à

l'émigration irrégulière (les violences physiques et sexuelles, le travail forcé, les enlèvements, la mort, etc.), les campagnes d'information essaient de contrecarrer ces faux espoirs et de lutter contre les filières clandestines des « passeur-se-s-facilitateur-ric-e-s » (YAMBENE, 2006). Par le biais de la sensibilisation, les méthodes traditionnelles de contrôle des flux migratoires, comme la surveillance des frontières, sont complétées par des tentatives de convaincre les jeunes migrant-e-s camerounais-e-s de rester chez eux. Une idée nous renseigne sur (A) le rôle décisif de la société civile et sur ce que font (B) les médias et les réseaux sociaux.

A- Le rôle décisif de la société civile dans la sensibilisation

La société civile intègre les acteur-ric-e-s associatif-ive-s, les organisations internationales, les organisations communautaires, les ONG, les organisations intellectuelles avec une connotation positive, pour désigner tous les acteur-ric-e-s et institutions qui s'organisent et interviennent hors de l'État et/ou entendent rester hors du champ de la compétition politique (NAY, 2017, p. 1048). C'est en ce sens que nous comprenons la société civile dans le cadre de cet article.

Au printemps 2006, le Ministre de l'Intérieur belge lançait une campagne en République Démocratique du Congo pour décourager les Congolais de migrer et de demander l'asile en Belgique. Un réalisateur¹² Belgo-congolais a ainsi été engagé pour réaliser un film destiné à être

¹¹ Entretien avec l'honorable NOURANE FOSTER, député du parti PCRN, Douala, 22 avril 2022.

¹² « Assieds-toi au pays », le Soir (Bruxelles), 4 mai 2006. (Consulté le 10 Juin 2022).

diffusé sur les chaînes congolaises. Intitulé « *vanda na Mboka*¹³ ». Ce film dépeint les plus sombres parcours des émigrant-e-s clandestin-e-s, il décrit en particulier les conditions de vie dans l'un des centres de détentions. Le Ministre de l'Intérieur de cette époque s'est défendu suite à la colère des organisations de protections des droits de l'homme qu'il est juste d'éduquer les migrant-e-s sur ce qui les attend en Belgique et de les décourager de payer des sommes importantes à des passeur-se-s. Cette histoire met en lumière l'apparition des campagnes d'information initiées par les pays receveurs. L'objectif de cette stratégie est de convaincre les émigrant-e-s de ne pas partir. Ces derniers sont sensibilisés aux conditions de vie des émigrés clandestins afin qu'ils perçoivent davantage l'émigration clandestine comme une source de dangers. En diffusant des informations sur les risques encourus, ces campagnes entendent contrer les espoirs d'une vie meilleure ailleurs.

Au Cameroun, on note une société civile plus dynamique sur la question avec des actions éducatives et d'encadrement qui méritent une attention particulière. C'est le cas de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)¹⁴, qui mène des campagnes de sensibilisation sur l'émigration irrégulière. On peut retenir ici une formation des partenaires de sensibilisation sur les objectifs de la

sensibilisation où nous avons effectué une observation participante le 1^{er} mars 2022 dans la salle de conférence de l'OIM à Yaoundé, puis le 19 décembre 2022 à Douala avec les membres du SYNAMOCAM (Syndicat National des Mototaxis du Cameroun). C'est autour du slogan « Mollah briss¹⁵ au Cameroun c'est possible » que le bureau national de l'OIM a circonscrit son terme. En effet, depuis le début de l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrant-e-s de retour au Cameroun en juin 2017, l'OIM met en œuvre une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de permettre aux migrant-e-s et aux potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s de prendre des décisions informées quant à leurs parcours migratoires et sensibiliser les communautés sur la migration clandestine.

La campagne de sensibilisation, inscrite sous le « *Special Measure Project* » (SMP) de l'initiative conjointe, a été orientée vers deux thématiques principales : présenter aux personnes émigrant-e-s des conséquences psychosociales de la migration irrégulière sur les retourné-e-s et leurs communautés, afin d'éveiller une prise de conscience des conséquences à long terme de cette initiative ; et promouvoir l'auto-emploi et le développement local à travers l'économie verte. En 2022, les activités ont gravité autour de causeries

¹³ Assieds-toi au pays dans le jargon congolais.

¹⁴ Créée en 1951, l'OIM est une agence internationale basée à Genève ; sans être membre du système des Nations Unies, elle constitue l'organisation de ce type-là plus importante dans le domaine des migrations. Sa présentation souligne que « les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute

entière ». En l'absence d'étude indépendante sur les activités et le fonctionnement de l'OIM, son site web représente la principale source d'information. ¹⁰⁸ Réussir dans le jargon camerounais.

¹⁵ Signifie : « Mon ami, réussir au Cameroun c'est possible ».

éducatives avec différents acteur-riche-s (associatifs, communautaires, religieux, administratifs, sportifs) ainsi que l'instauration d'une émission radiophonique et d'une ligne WhatsApp. Cette dernière visait à maintenir un contact permanent entre les agent-e-s de sensibilisation et les personnes.

Trois partenaires, dont « des associations de la société civile » ont été choisis pour mettre en œuvre les activités de sensibilisation. On note : l'Association des Rapatriés et de lutte contre l'Émigration Clandestine au Cameroun (ARECC) et l'Organisation pour l'Éveil des jeunes sur la Migration Irrégulière et la Traite des personnes (OEMIT), qui sont toutes deux des associations formées par les migrant-e-s de retour ayant eu des expériences migratoires difficiles ; et la *Community Humanitarian Emergency Board* (COHEB Int'l) qui est une organisation de jeunes avec pour vocation d'apporter une assistance aux populations affectées par des crises. Sur un échantillon de jeunes, trois messages de sensibilisation ont été apposés sur les outils de visibilité : « Rester, c'est aussi un choix de réussite ! » ; « Pour ma sécurité, je fais des choix informés ! » ; « Ma terre promise c'est chez moi ! ». Ces différents messages ne se limitent pas à de simples slogans. Ces messages visent à influencer les décisions et la vision des Camerounais-e-s du parcours migratoire « Ils ont été les reflets de la volonté des parties prenantes de l'initiative d'aider

les jeunes non seulement à prendre des décisions informées quant à leurs parcours mais, également de les sensibiliser sur les possibilités de réussite locale¹⁶ ». De manière générale, ce sont 10 000 personnes qui devront être touchées par les messages de sensibilisation dans les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest¹⁷. Depuis 2017, date du démarrage de l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrant-e-s au Cameroun, environ 50 000 personnes ont été touchées par les campagnes d'information sur les risques et les dangers de la migration irrégulière¹⁰.

Lors de ces campagnes éducatives, l'OIM et ses partenaires ont collé des affiches publicitaires dans plusieurs grandes villes avec des slogans comme : « Vous n'êtes pas à vendre » ; « L'être humain n'a pas de prix » ; « Ouvrez les yeux ! » ; « Ne vous laissez pas piéger ». Certaines affiches représentaient de belles femmes blanches, souvent à moitié nues qui manifestaient une détresse dans des positions suggestives. Des annonces typiques à des agences qui offrent des emplois ont été reproduites « *Agences honnêtes offrent aux femmes de bons emplois à l'étranger* » complétées par des slogans tels que : « *Le retour à la maison ne sera pas facile* » ; « *Es-tu certaine de savoir ce qui t'attend ?* ». Un court texte écrit à la première personne relatait ce qui est arrivé à la femme sur l'affiche, comment elle souhaitait quitter son pays, comment elle a été abusée par des mafieux et

¹⁶ Propos recueilli auprès de MOUKOKO Henri, Agent sensibilisateur de l'OIM à Douala.

¹⁷ Propos recueilli auprès de Gisèle MASSINA du bureau national de l'OIM à Yaoundé.

forcée à se prostituer.

D'autres affiches montrent des femmes dans les situations vulnérables, par exemple dans une cage, avec les slogans comme : « *Veux-tu échanger ta dignité, ta liberté et ta santé pour une cage ?* » ou dans les mains d'un homme l'échangeant contre de l'argent : « Tu seras vendue comme une poupée ».

Dans la même mission, l'association SMIC (Solution aux Migrations Clandestine) en connivence avec l'association *Our destiny*¹⁸ et *Welcome Back Cameroun* ont organisé une campagne pour sensibiliser les jeunes sur les risques de l'émigration clandestine au centre de formation Don Bosco, dans le quartier *Mimboman* à Yaoundé et à l'Institut français de Douala le 25 et 29 avril 2018. En présence des représentants du Ministère de la jeunesse et de l'Observatoire National de la Jeunesse (l'ONJ), des jeunes et des lycéen-ne-s ont pu échanger autour de la campagne. La campagne lancée officiellement quelques jours plus tôt à Bafoussam dans la région de l'Ouest du Cameroun avait accueilli près de 400 jeunes. En présence de plusieurs migrant-e-s clandestin-e-s de Libye, au Niger et en Italie venus témoigner de leurs espoirs et de leurs regrets, la réunion débutait par un mot d'introduction des organisateurs tous revêtus de t-shirt sur lequel on pouvait lire : « Je ne mourrai pas en Mer ». Le président du SMIC était également

présent et soulignait : « j'avais insisté sur le fait que la migration n'est pas une mauvaise chose. Le message principal était de dire à ces jeunes réunis de ne pas être prêts à tout pour partir car il ne faut pas exposer la vie pour partir. Avant tout départ, ils doivent avoir un projet¹⁹ ».

Présent à l'évènement par le biais de son association *Our Destiny*, le rappeur Valsero présentait la démarche ainsi : « En utilisant les modes de communication dont les jeunes camerounais-e sont familiers, j'entends leur faire prendre conscience que la migration n'est pas toujours la meilleure solution. Je leur disais que l'énergie qu'ils dépensent pour traverser le désert, ils peuvent dépenser la moitié pour commencer à changer les choses au pays²⁰ ».

Nous avons pu contacter l'ONG ORLUCCEJA²¹ pour son rôle important dans la sensibilisation à la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. Dans le but d'élargir sa campagne de sensibilisation, elle a recruté 4 000 jeunes²² qui ont eu la mission de se déployer²³ dans les huit régions du pays (Nord- Ouest et Sud- Ouest exclus de la campagne d'information pour des raisons d'insécurité) afin d'éduquer les populations « notamment les jeunes et les familles sur les dangers d'un départ clandestin des jeunes » soutenues le plus souvent par leurs familles. Le but est donc d'empêcher les Camerounais-e-s de

¹⁸ Association créée par le rappeur Général Valsero.

¹⁹ Propos recueilli auprès d'Yves TSALA, ancien président du SMIC.

²⁰ Propos recueilli auprès du rappeur Valsero lors d'un entretien à Facebook, le 17 Juin 2022.

²¹ Voir l'Arrêté N° 00000000/9/MINAT/SG/DAP/SDLP/SAC du 28 Juin 2018.

²² Voir la note N° 0032/BCG/SGBCG/BNC/SGBNC/ORLUCCEJA du 1^{er} Octobre. (Consulté le 15 Juin 2022)

²³ *Quotidien mutation* du 21 décembre 2021. (Consulté le 08 Octobre 2025)

risquer leurs vies alors qu'ils peuvent réussir sur place (NIEUWENHUYTS et PECOUD, 2007). Dans la pratique, pour parvenir à un tel objectif, Édouard Yiguin²⁴ affirmait lors d'un entretien qu'il nous a accordé dans ses locaux au siège de l'ONG à l'immeuble Mater au quartier Biyemassi à Yaoundé que deux activités majeures ont marquées cet événement du 17 Mars 2022 : « La formation et le déploiement sur le terrain des agent-e-s sensibilisateur-ice-s. Des consignes et recommandations ont été donnés aux supervisions générales des régions concernées afin que chaque chef d'antenne dans sa zone de compétence avec un cahier des charges puisse atteindre toutes les catégories de la population pour une sensibilisation effective. » poursuit-il. Le 22 Mars 2022, lors d'une observation participante, cette ONG insistait sur les besoins d'une Afrique suffisante à travers des slogans tel que : « Rêver de l'Europe et vivre en Afrique ». On pouvait voir des banderoles dans les rues de la capitale économique. On notait également les descentes dans les différents quartiers tout en partageant des tracts. Ce sont donc ces multiples événements qui ont permis à certains médias et journaux de titrer : « Lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun : les jeunes montent aux créneaux²⁵ ». Les campagnes de sensibilisation ou d'information visent à conscientiser le public au sujet de certains problèmes liés à l'émigration non réglementaire des jeunes Camerounais-e-s.

²⁴ Coordonnateur général de l'ONG ORLUCCEJA Cameroun.

²⁵ *Cameroun tribune* du 14 avril 2022. (Consulté le 10 Octobre 2025)

Au regard de tout ce qui a été dit, l'idée sous-jacente aux campagnes d'information au Cameroun est que les candidat-e-s à l'émigration ne disposent pas d'information nécessaires pour élaborer un projet migratoire et prendre de bonnes décisions en la matière. Ils seraient soit ignorants des réalités migratoires, soit exposés aux promesses inexactes et malhonnêtes véhiculées par les passeur-se-s et les trafiquant-e-s. Cela informe donc sur la décision de migrer ou non ; le comportement des émigrant-e-s clandestin-e-s est façonné par leur réception de l'information. Au Cameroun, c'est un enjeu politiquement sensible, dans la mesure où le gouvernement fonde sa politique sur l'idée que les émigrant-e-s clandestin-e-s optent pour les pays de destination sur la base des informations dont ils disposent à leur sujet et choisiraient le plus favorable en termes d'emploi, d'État providence, d'hostilité envers les étrangers²⁶, etc.

La sensibilisation comme stratégie de lutte contre l'émigration clandestine a été fortement déployée par les acteur-ice-s de la société civile et a aussi permis de mettre en visibilité les médias et les réseaux sociaux.

B- Le rôle des médias sociaux

Dans le cadre de cette recherche, l'accès aux médias de masse et aux réseaux sociaux est déterminant pour tous les prétendants à la sensibilisation aux risques de l'émigration clandestine. Pourtant, l'importance supposée des médias et réseaux sociaux doit être relativisée.

²⁶ Lire les articles de NEUMAYER sur *Asylum destination choice. what make some west European countries more attractive than others?* ».

L'idée ici est que, si l'émigrant-e clandestin-e camerounais-e était informé-e, iel ne partirait pas.

Au Cameroun, les campagnes d'information ne sont pas régulières. Depuis le décès au désert d'Isabelle Mpuma²⁷ et des 12 jeunes de Bépenda²⁸, une certaine mobilisation médiatique a eu un impact sur la mise en lumière du phénomène ; la pression sur le gouvernement ; le développement d'initiatives d'aide et le débat public sur les causes du phénomène. C'est le cas de la Radio ABK²⁹, située dans le cinquième arrondissement de la ville de Douala qui avait invité Jean Foka Fotsing. Ce média avait invité cet ancien migrant afin qu'il sensibilise les auditeurs sur les risques de ce phénomène. Il faisait état du trafic humain qui existe sur les routes migratoires, de la manière dont certains Libyens maltrahaient les filles et les utilisaient comme des objets sexuels. À cet effet, il parla aussi de son visage défiguré par les passeur-se-s libyens qui cherchaient à le forcer à faire des travaux sans rémunération dans une vaste plantation. Célestin Ndjamen,³⁰ l'un des invités à cette émission, faisait d'ailleurs remarquer que « les jeunes sont submergés par les images, c'est un problème de culture. La sensibilisation et la moralisation doivent commencer par les parents qui doivent transmettre et enseigner aux enfants ces valeurs. Pourquoi penser toujours que l'herbe est verte ailleurs ? L'Europe n'est pas le paradis, il faut rester au Cameroun : c'est notre terre promise ».

²⁷ Cameroon Radiotélévision (CRTV News) du 30 mai 2021. Cette Jeune camerounaise, coiffeuse de profession avait perdu la vie au désert du Niger en tentant de rejoindre l'Europe. Celle-ci laisse derrière elle un enfant de 4 ans.

Dans une chaîne concurrente, Radio Balafon³¹, on pouvait noter la présence d'invités tels que le père Ludovic Lado et le sociologue Marcelle Simo pour évoquer ces questions. Le premier résumait la situation ainsi : « la vie est difficile au pays, nous sommes conscients. C'est donc l'occasion de décourager la jeunesse camerounaise sur le chemin périlleux qu'ils entreprennent. Ces jeunes qui meurent dans la Méditerranée constitue une grande perte pour les familles et pour notre pays. Il y a donc un paradoxe entre les jeunes qui considèrent L'Europe comme une terre d'opportunité et les Européens qui considèrent l'Afrique comme une terre d'opportunités : ce n'est pas du hasard. Chez les jeunes soyons responsables ». Le second invité analysait les causes de ce phénomène et conseillait les jeunes pour un usage responsable des réseaux sociaux. C'est un engagement patriotique d'inciter les jeunes à être utiles au Cameroun. Si les jeunes sont constamment invité-e-s à prendre la parole pour faire valoir leurs points de vue ; leurs compétences sur les questions d'emplois et de jeunesse, ils pourront s'intéresser aux affaires du Cameroun et réduire leurs différents mouvements migratoires vers l'étranger.

Dès 2019, la Voix de l'Amérique (VOA) Afrique³² a organisé le premier forum culturel sur les risques de la migration clandestine, qui s'est tenu à Yaoundé. Il avait été question de sensibiliser les jeunes sur les dangers de la migration irrégulière,

²⁸ OIM, Op.cit., du 29 mai 2021.

²⁹ Dans l'émission ABK matin sur ABK Radio du 06 Août 2021.

³⁰ Ibid.

³¹ L'émission sacré matin sur Radio Balafon du 08 août 2021.

de leur présenter aussi les avantages de la migration régulière, ainsi que les opportunités d'insertion socio-professionnelles existantes dans le domaine agricole au Cameroun. De nombreux étudiant-e-s et jeunes en quête d'opportunités d'emploi ou de formation à l'étranger ont pris part à l'événement. Des anciens migrant-e-s camerounais-e-s et le promoteur de la page Facebook du groupe « *Buzz migratoire*³² » ont fait part de leurs expériences et évoqué les dangers de la migration non réglementaire notamment en présentant des photos et vidéos d'émigrant-e-s clandestin-e-s morts dans le désert et dans le « cimetière méditerranéen » (WIHTOL de Wenden, 2017). Les Camerounais-e-s comprennent de plus en plus la dynamique de la migration irrégulière, ses enjeux et ses difficultés. Le fait que des jeunes migrant-e-s de retour au Cameroun et les promoteurs de certaines pages des réseaux sociaux sensibilisent les autres est un canal d'information intéressant ; s'est réjoui Frank Mengue³³ l'un des administrateurs du groupe « *Buzz migratoire* ». Toutefois, au cours de ce forum, les invité-e-s de la VOA (Alain Georges Lietbouo³⁴, Boubacar Seydou³⁵) ont mis l'accent sur les secteurs pouvant permettre aux jeunes de gagner leur vie au Cameroun.

En somme, dans la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun, les médias et réseaux sociaux ont une position unique. Ils jouent un rôle important de garde-fou favorisant la responsabilisation des jeunes. Leurs messages ont

façonné et continuent de façonner l'opinion, influencer leurs décisions et de définir les agendas individuels. Ces médias responsables et utilisés de manière appropriée ont permis de renforcer la prévention et de contribuer de façon crédible et plus inclusive à des campagnes d'information effectives dans les différentes villes du Cameroun comme Douala et Yaoundé.

La lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun était une occasion pour la société civile, les médias et les réseaux sociaux d'ouvrir les yeux sur les potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s aux réalités de leurs pays.

II- Une coopération transnationale concertée pour une prévention effective

En plus de cette collaboration nationale pour la lutte contre l'émigration clandestine, le Cameroun prend part à une collaboration transnationale sur cet enjeu. Une coopération transnationale se définit comme « la collaboration entre les acteur-ric-e-s nationaux-ales et internationaux-ales en vue de participer à une œuvre commune » (NAY, 2017). Dans le cas du Cameroun, cette coopération transnationale implique également des pays accueillant les émigrant-e-s clandestin-e-s, ce qui mène à l'utilisation de stratégies particulières. Pour saisir ce phénomène, il est intéressant de s'attarder à (A) la coopération préventive à distance à travers le cinéma et les bandes dessinées et (B) la

³² Groupe « *Buzz migratoire* » sur leur page Facebook.

³³ Propos recueilli auprès de celui-ci lors d'un entretien sur sa page Facebook.

³⁴ Fondateur de l'Association « Un diplômé, un champ ».

³⁵ Chef de la mission de l'OIM au Cameroun en 2019.

transformation des modes de contrôle de l'émigration clandestine par les programmes.

A- L'utilisation du cinéma et des bandes dessinées pour une politique migratoire préventive

Les États de départ et les États de destination qui usent des moyens artistiques pour toucher des candidat-e-s potentiel-le-s mettent en évidence le lien entre cinéma et politique migratoire d'une part et d'autre part bandes dessinées et politiques migratoires.

1- Les représentations cinématographiques de la migration

On ne saurait limiter la thématique « Cinéma et migration » (ROBERT, 2014) à la question de la politique migratoire dans le cinéma. Il faut également penser le cinéma dans la migration. Le médium filmique ne se limite pas à représenter le phénomène migratoire, il vise également à influencer les parties prenantes : l'existence des films expressément créés et diffusés pour agir sur la migration en témoigne la pertinence. Ce type de production informe sur les dangers de la migration qui sont produits par des organismes impliqués dans les processus politiques ou humanitaires de la gestion migratoire. On envisage ici une partie de cette production « mal » connue du public camerounais. Certains courts métrages ciblent les conditions inhumaines de l'émigration clandestine ainsi que les morts qui en découlent. Tandis que, d'autres se concentrent sur la précarité et

l'insécurité que les émigrant-e-s illégaux subissent sur le sol européen. Ces films peuvent prendre deux formes majeures : celle du témoignage, qui donne la parole à des victimes racontant le supplice des clandestins lors de leur voyage, et la dénonciation, qui déconstruit les discours idéalisés pour dévoiler les conditions réelles du migrant-e irrégulier-ère³⁶. La catégorie des films visant à agir sur la migration englobe par ailleurs aussi des longs métrages de cinéastes ou de reporters indépendants, qui choisissent de témoigner des réalités migratoires via des documentaires ou des fictions.

L'exemple le plus célèbre à ce jour est sans doute le film « Paris à tout prix » réalisé par la camerounaise Joséphine Ndagnou dans le but de « prévenir les jeunes qui partent » et d'interpeler les gouvernements, qu'ils soient occidentaux ou africains³⁷ ». Depuis plus de dix ans, l'OIM et les États européens affectés par les flux migratoires clandestins ont fait plusieurs films publicitaires à l'intention des pays d'origine ou de transit des émigrant-e-s. C'est le cas du Cameroun où un film publicitaire mettait en scène l'appel téléphonique qu'un-e jeune migrant-e faisait à son père camerounais depuis une cabine de téléphone de son pays de destination. Tandis qu'il prétend mener une vie digne et prospère, des images venaient par flash révéler les conditions de vie du clandestin : sans domicile fixe, il doit mendier, souffrir de la faim et du froid et est pris en chasse par la police dans

³⁶ Rappelons que la plupart de ces spots télévisuels peuvent être visionnés gratuitement sur internet. Ceux que nous avons abordés sont précisément recensés. Ajoutons que l'un des clips qui montrent la misère d'un clandestin camerounais en Suisse avait suscité une polémique.

³⁷ Citations de Joséphine NGAGNOU tirées d'un entretien qu'elle avait accordé à Olivier BARLET en Mai 2008 au Festival de Cannes, retranscrit par Thibaud FAGUER-REDIG sur www.africultures.com

un environnement urbain occidental lugubre et dangereux³⁸. Entièrement financé par la Suisse dans le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (l'ODM), cette campagne de prévention au Cameroun a été mise en œuvre par l'OIM. Le clip télévisuel n'en était qu'un matériau parmi bien d'autres. La visée plus globale est de (1) prévenir des dangers souvent mortels de la migration irrégulière, quel qu'en soit le pays de destination ; (2) souligner les possibilités de s'en sortir au Cameroun (le mot d'ordre de cette campagne est : « sortir, ne suffit pas pour s'en sortir » ; (3) rappeler qu'il existe l'alternative de la migration régulière. L'aspect générique du message, visant à englober la migration irrégulière dans ses manifestations et destinations les plus variées est sensible dans le film publicitaire. Il représente un bateau comme voie de départ alors que les migrant-e-s vont souvent à pied ou utilisent l'avion pour sortir du territoire camerounais. Le but de cette prévention était donc de trouver des visuels à valeurs symboliques (du départ, du danger, de la précarité), ayant un impact émotionnel global. Cet impact est notamment soutenu par la grisaille des trottoirs, des murs et des routes, par les silhouettes sinistres des usines, ainsi que par la froide cabine téléphonique sur laquelle ruisselle la pluie. Toutefois, malgré cet « anonymat » de la Suisse, la sortie de cette publicité a été reçue comme scandaleuse par certains médias helvétiques, qui ont usé de raccourcis pour associer

cette campagne aux affiches xénophobes du parti libéral-nationaliste UDC, ou s'étonner que « la Suisse paie pour diffuser une telle image d'elle-même³⁹ ».

La conception et la diffusion de tous ces messages étaient dirigées vers les jeunes de 18 ans à 30 ans. Ces derniers sont considérés comme la principale population émigrante du Cameroun puisqu'ils sont en fin de formation et comptent sur une condition physique leur permettant de surmonter les pires conditions. Ainsi, sur l'affiche, on pouvait apercevoir le mot « *Kamer* » qui signifie « Cameroun » en langue vernaculaire camerounaise et qui correspond à un code spécifiquement utilisé par les jeunes. La publicité, diffusée sur la chaîne nationale camerounaise CRTV pendant dix jours avant et après le journal télévisé était le noyau de cette diffusion de masse pour qu'il soit reçu par tous les téléspectateurs possibles, quel que soit leur âge. Son format et son style avaient été bien considérés afin de toucher au premier plan les potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s c'est-à-dire des jeunes camerounais-e-s sensibles à la modernité du langage audiovisuel. Ce clip avait pour effet de provoquer un choc psychologique chez les émigrant-e-s et les images violentes étaient un format idéal. Pour revenir à la projection du long métrage camerounais financé par le ministère des Affaires étrangères « Paris à tout prix » de la réalisatrice Joséphine Ndagnou, on pouvait apercevoir le destin de Suzy, une fille de 24 ans

³⁸ Ce film publicitaire peut être visionné sur www.iom.int/Sénégal/Camerounvidéo.html/migration-prevention.

³⁹ Voir notamment l'article du Blick du 25 Septembre 2007.

(incarnée par la réalisatrice elle-même), qui va sacrifier jusqu'à son corps pour aller à Paris. Si elle croyait trouver en Paris un lieu d'épanouissement et de bonheur, l'intégration s'avère impossible, ses efforts trahis et ses espoirs laminés. Dans ce film narratif, les spectateurs pouvaient pleinement se mettre à la place de cette protagoniste, se projeter dans ses sacrifices et participer émotionnellement à sa déception. En clair, cette campagne vise à la réduction des flux migratoires irréguliers via une information visant à tempérer le « paradis » perçu ailleurs.

2- Bandes dessinées et politiques migratoires

S'il n'est pas un outil commun dans la lutte à l'émigration, l'enseignement par la bande dessinée peut constituer une forme de thérapie pour le lecteur (DERDER, 2024). « En reprenant des référents historiques et culturels, ce médium crée des situations d'apprentissages originales. Dans la pratique, l'OIM Cameroun a créé en décembre 2022 une bande dessinée centrée autour du slogan « *Mollah briss⁴⁰ au Cameroun c'est possible* ». Mollah est un jeune diplômé-e souhaitant émigrer, mais qui reste convaincu de rester au Cameroun par ses parents. Le personnage de Mollah, en devenant ingénieur agronome au Cameroun, sert à porter le message que la réussite est possible dans son pays d'origine.

En travaillant sur les représentations migratoires dans leur profondeur historique, la bande dessinée éduque d'une façon

complémentaire aux autres formes de sensibilisation. Les efforts de sensibilisation et des communications éducatives sur l'émigration clandestine laissent entrevoir une transformation des modes de contrôle de l'émigration clandestine à travers les programmes.

B- Les programmes : une transformation des modes de contrôle de l'émigration clandestine

Un programme est un ensemble de mesures et d'actions mises en œuvre par un ou plusieurs États visant à réguler, contrôler et souvent réduire les flux de personnes qui traversent les frontières sans autorisation. Les programmes dans le cadre de cette communication sont plus axés sur la coopération et le développement et sur le long terme, elle vise à s'attaquer aux causes profondes de la migration. Le codéveloppement à travers les programmes n'est donc pas une idée nouvelle. Cette notion est apparue au cours des années 70 quand les associations d'immigrés en France (première destination des migrant-e-s de l'Afrique noire francophone) ont commencé à agir en direction de leur pays d'origine. Il s'agissait surtout de migrant-e-s originaires des pays de la vallée du fleuve Sénégal voulant mettre en œuvre des projets dans leurs villages pour faciliter l'accès à l'eau, la santé et la scolarisation, mais aussi prévenir à distance les départs clandestins depuis les pays de départ. Ces initiatives recevaient l'appui de certaines ONG internationales telles que le Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural dans le Tiers monde (GRDR).

⁴⁰ « Réussir » dans le jargon camerounais.

Cela a permis dans les années 80 aux associations de migrant-e-s d'accroître et de formaliser leur travail. Ce processus a été accéléré par l'adoption en 1981 d'une loi permettant aux étrangers résidents en France de se constituer en association dans les mêmes conditions que les Français.

Cela marqua le début de l'appui du pouvoir public français dans ces initiatives, avec la double visée d'aide au retour pour diminuer la présence étrangère et le développement des pays d'origine en vue de limiter de nouveaux départs clandestins (DAUM, 1997). Au milieu des années 90, avec le changement de majorité parlementaire, fut créée la délégation interministérielle au codéveloppement à travers les programmes et à la gestion des flux migratoires. L'idée était de maîtriser l'émigration clandestine dans les pays du Sud tout en contribuant au développement de ces pays. Par ailleurs, la notion de « gestion internationale migratoire » (DIOMBERA, 2018), par les programmes est devenue de plus en plus fréquente pour désigner un ensemble disparate d'initiatives visant à renouveler la façon dont les gouvernements élaborent leurs politiques migratoires. Cela comprend notamment l'organisation de conférences régionales et internationales sur les questions liées à la migration, la publication par diverses institutions de rapports décrivant les défis posés par les migrations, des réponses possibles à

celles-ci et l'activisme croissant affiché par certaines organisations et certains États sur cette question.

Depuis 2016, un fonds européen de développement est disponible au Cameroun pour les jeunes afin de prévenir les départs clandestins à travers les programmes. Appelé « *Projets anti-migratoires* », ce fonds a été évalué à 1.179 milliards de Francs CFA⁴¹ et attend des projets nationaux anti-migration. « Le Cameroun pour le moment a obtenu le financement de cinq projets d'une valeur de 26 milliards de Francs CFA », déclarait un membre de la commission de l'Union européenne pour l'Afrique centrale ⁴². Dans le détail, 36 communes de l'extrême Nord du pays. Cette région impactée par les attaques terroristes qui conduisaient certains jeunes à établir des projets migratoires clandestins avaient bénéficié des dits financements. L'idée ici était que ces communes devaient donner aux populations des services sociaux de base afin qu'ils n'émigrent pas clandestinement vers les autres pays. En 2018, 3500 jeunes camerounais-e⁴³ de 18 à 35 ans ont été formés et 1500 jeunes ont été insérés sur le plan professionnel local dans « Ces fonds sont donc orientés sur l'emploi des jeunes, des femmes, la gestion des flux migratoires » soulignait le Gabonais Pascal MOUSSAVOU MBINA⁴⁴ lors d'une entrevue. Rendre les fonds fiduciaires plus efficaces à travers les programmes était l'un des objets de la rencontre

⁴¹ VOA Afrique du 29 Aout 2018.

⁴² Directeur de la commission de l'Union européenne pour l'Afrique centrale.

⁴³ Rappelons ces jeunes avaient bénéficiés des clauses des Accord Frances – Cameroun relatif à la gestion concertée des flux

migratoires et au développement solidaire du 21 mai 2009. La Tunisie, le Cap vert, le Sénégal, le Benin et le Burkina Faso avait aussi signé de pareil accord.

⁴⁴ Rappelons qu'il était le coordonnateur des Projets du Fond européen pour le développement de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale.

au Cameroun de l'Union européenne et ses partenaires économiques de l'Afrique centrale en Novembre 2015. Dans la même mission, l'ONG ORLUCCEJA avait reçu un financement de cent quatre milliards, neuf cent cinquante-trois millions cent vingt mille FCFA de la *Fundacion Democratica Italia-America* (FDIA⁴⁵) pour les programmes « POZA⁴⁶ » et « EDIPROCOM ». Pour ainsi satisfaire aux exigences de ces projets pilotés par cette ONG, plusieurs recrutements de jeunes ont été faits « afin de prévenir les départs clandestins des jeunes camerounais-e vers l'eldorado européen, une carrière professionnelle au sein de l'ONG a été accordée à ces jeunes » déclarait ANANFACK EFOZO R.G. cadre humanitaire et secrétaire générale de cette ONG.

Conclusion

En somme, il était question dans cet article de comprendre, d'enseigner et de renseigner sur la valeur de la prévention comme stratégie de la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. En effet, la campagne d'information apparaît pour les acteur-rice-s comme une mesure efficace pour stopper l'émigration clandestine au Cameroun. Ainsi, lorsqu'ils prennent de telles mesures, les acteur-rice-s envoient un message de sensibilisation clair aux potentiel-le-s émigrant-e-s. Toutefois, ces campagnes d'éducation témoignent d'une gestion de la lutte contre l'émigration clandestine au

Cameroun dans une dynamique où les potentiel-le-s émigrant-e-s doivent être encadrés et formés pour contribuer au développement local. À ce jour, de nombreuses contraintes limitent l'évolution des politiques de lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. En fait, l'État du Cameroun et ses partenaires ne sauraient inciter les jeunes à rester dans leur pays lorsqu'ils n'arrivent pas à résoudre le problème du chômage. Ils ne pourraient pas plus y arriver alors que les procédures pour créer des entreprises posent un véritable problème. L'état embryonnaire des politiques en matière de lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun n'incite donc pas véritablement les jeunes à demeurer dans le pays. En outre, les campagnes d'informations ou de sensibilisations au Cameroun sont plus soutenues par l'Union Européenne conjointement avec l'OIM que par le Cameroun lui-même. Cependant, vue comme une véritable opportunité « d'éducation et de moralisation des jeunes, la prévention est davantage une politique de lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. Même les programmes de développement solidaires, de codéveloppement et d'éducatons sont plus bénéfiques pour l'Europe que pour l'Afrique. Ce mécanisme permet aux pays de destinations de stopper l'immigration des Camerounais-e-s en Europe tout en rejetant les immigrants indésirables. Ainsi, lorsque cette stratégie semble inefficace, l'Union Européenne interrompt le financement ; ce faisant, aucune

⁴⁵ Voir à ce sujet l'accord N° 004/CM-092020 signé par le président de l'ONG ORLUCCEJA et du directeur mondial de la FDIA impliquant l'État du Cameroun à travers le Ministère de la

Santé publique, Ministère tutelle comme partie prenante à ce projet.

⁴⁶ Voir la note N° 0015BCG/SGBCG/BNC/SCBNC de l'ONG ORLUCCEJA.

prévention n'est donc véritablement permanente et active dans la lutte contre l'émigration irrégulière au Cameroun.

Références

- DAHL, R., (1997), *L'analyse politique contemporaine*, Paris, R Laffont.
- DAUM, C. (1997), « Ici et là-bas, immigrations et développement : Les associations des immigrés Ouest-africains en France », *Migrations et Société*, Vol (32), p. 99.
- Derder, P., « La bande dessinée, alliée pédagogique de la transmission de l'histoire de l'immigration », *hommes et migration*, (en ligne), 13 mars 2013 publié le 22 juin 2014.
- DIOMBERA, (2018), « Pour une meilleure communication entre ici et là-bas », *Hommes et migrations*, Vol.11, N°65.
- DIOME, F., (2003), *Le ventre de l'atlantique : entre distance et témoignage*, Paris, Éditions Anne Carrière.
- DOCQUIER et MARFOUK, (2005), *International Migration by educational attainment*, p.
- KINGDOM, J., (1984), *Agenda, alternatives and policies*, Boston, Little Brow, p. 262.
- LACAM, J, P., (1984), « Le politicien investissement : un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue française de Science Politique*, N° 38, p. 42.
- MAZZELLA, S., (2005), *Sociologie des migrations*, Paris, PUF, p.128. <https://doi.org/10.3917/puf.mazze.2014.01>
- NAY, O., (2017), *Le lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, 4^e Edition, Dalloz, p. 1217.
- NEUMAYER, E, (2006), « Asylum destination choice. What make some west European countries more attractive than others ? », *European Union Politics*, Vol. 23, n°5, p. 155-180. https://doi.org/10.1177/1465116504042444?urlappend=%3Futm_source%3Dresearchgate
- NIEUWENHUYNS. C et PECOUD. A, (2007), « Peut-on convaincre les migrant-e-s de ne pas partir ? les campagnes d'informations dans la lutte contre la traite des êtres humains et l'immigration irrégulière », In Cédric AUDEBERT et Emmanuel MA MUNG (dir.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions*, Bilbao, Université de Deusto. pp.21-33, 2007. (halshs-03193341)
- PIGEAUD F., (2011), *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Éditions Karthala, p. 329. <https://doi.org/10.4000/africanistes.4221>
- ROBERT Valentine, FREUDIGER Alain, ROBERT Odile and LORY Thomas, (2014), *Politics migration and cinema*, California, University of California Press. Valentine Robert, Alain Freudiger, Odile Robert et Thomas Lory. *Politiques migratoires et cinéma. Entretien. Décadrages*, 2009, 14, pp.51-65. (hal-02043372)
- THIOLLET Helene, (2010), *Migrations et relations internationales, transcontinentales, sociétés, ideologies, système Mondiale*, Paris, PUF. Hélène Thiollet, « Migrations et relations internationales », *Transcontinentales* [En ligne], 8/9 | 2010, document 2, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL :<http://journals.openedition.org/transcontinentales/787> ;DOI:<https://doi.org/10.4000/transcontinentales.787>
- WIHTOL de Wenden Catherine, (1999), *L'Immigration en Europe, L'immigration en Europe*. In: *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n°2,1999. Emploi, genre et migration. pp. 211-212.
- WIHTOL de Wenden Catherine, (2005), *Atlas des migrations dans le monde*, Paris, Éditions Autrement, p.79.
- WIHTOL de Wenden Catherine, (2013), *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Les Presses de sciences Po, p. 225.
- WIHTOL de Wenden Catherine, (2017), *L'Immigration : Découvrir l'histoire, les évolutions et les tendances des phénomènes migratoires*, Paris, Eyrolles, p. 174.
- YAMBENE Henri, (2005), « Acteurs et filière du système migratoire du bassin du Lac Tchad » In communication lors du colloque international sur *la circulation migratoire et reconfiguration territoriale entre l'Afrique Noire et l'Afrique du Nord*, le Caire, 17 au 18 novembre, p. 17.
- YAMBENE Henri, (2006), « Du bassin du Lac Tchad vers l'Afrique du Nord. Acteurs, itinéraires et configurations territoriales d'un système migratoire » *revue internationale des sciences humaine et sociales*, Vol 1, N°1.

ERA NOVUM

REVUE ACADÉMIQUE

